

LES PATRONS ONT PEUR DE L'UNION DES OUVRIERS AGRICOLES ET DES PAYSANS PAUVRES

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

JEUDI 21 AVRIL
N° 431 1,50 F

Belgique 15 FB
Commission Paritaire 56 942

Lire en p. 9, la suite de notre enquête : la justice au quotidien

Les deux visages de la justice

LE SOMMET FRANCO-AFRICAIN A DAKAR

A l'heure de l'intervention française au Zaïre

Les deux jours de conversation qui devaient, paraît-il, se placer sous le signe de la coopération dans le respect du principe «l'Afrique aux Africains», se déroulent à l'heure de l'intervention de l'impérialisme français au Zaïre. Giscard, qui a de longue date mis en place tout un dispositif militaire d'intervention rapide, à la faveur d'accords militaires bilatéraux, devait proposer une coordination de ces dispositifs pour créer une véritable force d'intervention à la solde de la France en Afrique.

Lire

● en page 12

L'impérialisme français en Afrique : «UNE COOPÉRATION SANS IMPÉRIALISME» ?

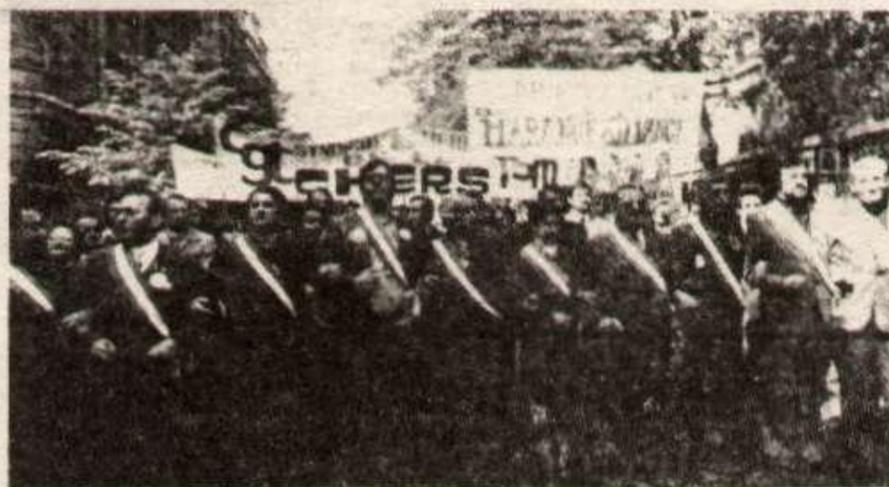
● en page 7

Projet de l'impérialisme français : UNE «FORCE ARMÉE COMMUNE»

- Barre candidat et inquiet ! p.3
- La renégociation du programme commun. Conférence de presse de Fiterman p.3
- Non à la fermeture de l'hôpital Bretonneau (Paris) p.6
- Le plan énergétique de Carter
-Austérité à l'intérieur
-Plan de combat à l'extérieur p.7
- Assad en URSS p.8

SIDÉRURGIE

LA GAUCHE CAUTIONNE L'IMPOSTURE DE BARRE



Prendre la tête des manifestations, pour les détourner de leur sens, une vieille pratique des «élus» de gauche.

Après la manifestation des sidérurgistes à Paris, qui a exprimé une réelle combativité, et le débat sur le plan acier à l'Assemblée nationale, la question qui se pose est maintenant celle des nouvelles initiatives à prendre pour la défense de l'emploi.

Sur un plan d'ensemble, le discours de Barre a en effet consisté à confirmer les suppressions d'emploi qui doivent intervenir dans cette branche. Et, concernant le problème particulier de Thionville, l'annonce de la poursuite de la production du haut-fourneau ne change rien au fond du problème : en réalité, c'est toujours l'aciérie qui a été menacée

dans cette usine, et Usinor n'avait parlé de fermer le haut-fourneau que pour se donner une marge de manœuvre

Dans ces conditions, on peut se demander ce que préparent les prises de position de la direction CGT et du quotidien du PS, «Le Matin de Paris» : tous deux voient dans l'annonce de la poursuite de la production du haut-fourneau une «victoire». Ne s'agirait-il pas, d'un côté comme de l'autre, de faire patienter les travailleurs en attendant le gouvernement de gauche, et les solutions-miracles sur lesquelles, d'ailleurs, PS et PCF ont encore manifesté le désaccord qui les oppose ?

● Roquets

Des milliers et des milliers de Lorrains menacés par le chômage viennent manifester à Paris. Ils chantent «l'Internationale», ils claquent leur refus du plan Barre. Quelle vision en a eu «Le Matin de Paris» ? «L'Internationale éclate et les chiens de tous les quartiers aboient», et il donne une nouvelle version de Bécastine à Paris : les Lorrains ne reconnaissent pas Le Louvre des Invalides ou du Palais Bourbon. Peut-être. Eux travaillent, eux souffrent, eux luttent. Nos petits messieurs du «Matin de Paris» ont l'ironie facile contre les travailleurs.

Au lieu d'aller dans les bureaux patronaux qu'ils fréquentent assiduellement, qu'ils aillent dans les ateliers. On verra qui s'y reconnaît. En tout cas, les travailleurs s'y reconnaissent déjà entre ceux qui sont des leurs, et ceux qui sont contre eux.

Exclus du débat

LES HABITANTS DE SEVESO MANIFESTENT LEUR COLERE

(LIRE NOTRE ARTICLE EN P.6)

(LIRE NOTRE ARTICLE EN P.3)

QUI SONT LES OUVRIERS AGRICOLES ? 4

Par Bernard PELO

les patrons ont peur de l'union des ouvriers agricoles et des paysans pauvres

Les luttes des ouvriers agricoles sont dirigées contre les paysans qui dirigent souvent le syndicat des chefs d'exploitations, la FNSEA. Or la FNSEA entretient le mythe de l'unité du monde agricole. Elle utilise la masse des paysans pauvres pour se parer d'une représentativité de l'ensemble du monde agricole pour faire en accord avec la bourgeoisie du gouvernement la politique agricole favorable aux gros producteurs. Ces gros producteurs employeurs de main-d'œuvre sont la cible des ouvriers agricoles.

Par ailleurs le développement actuel des luttes des paysans pauvres fait d'eux les alliés de classe avec qui le prolétariat agricole mène certaines luttes. Dénoncer les capitalistes à la campagne, les exploiters de main-d'œuvre est la tâche que prennent en main les ouvriers agricoles auxquels s'allient les paysans ruinés par le système capitaliste.

Un 1^{er} mai de lutte

«Des salariés agricoles venus de 25 départements manifestent à Chateaufort pour la garantie de l'emploi, pour le droit syndical, la retraite et la reconnaissance de leur qualification.»

Ce 1^{er} mai à l'appel de la FGA CFDT était un «1^{er} mai de lutte» n'ayant rien de commun avec le traditionnel défilé Bastille - République à Paris.

C'est en Charentes que les ouvriers agricoles de 25 départements du Centre, de l'Ouest et du Sud-Ouest ont manifesté.

M. Brillet, président de la commission main d'œuvre nationale à la FNSEA, a reçu cette «visite» à sa propriété bien défendue par de hauts murs et une grille cadenasée. Ce représentant des patrons s'est montré très «choqué» par ce type de visite car ce n'est que contraint par la détermination de ceux qui piquaient devant les grilles de sa demeure qu'il a accepté de négocier.

«Atteinte à la liberté individuelle. Droit et respect de la personne humaine», ce ne sont pas les mots d'ordre, qui seraient pourtant justifiés, des ouvriers qui manifestaient, ce sont les termes de la protestation que le patronat paysan a fait insérer dans la presse à la suite de la manifestation.

Cette réaction s'explique par la peur que le patronat de la FNSEA éprouve chaque fois que les ouvriers agricoles s'organisent et revendiquent que justice leur soit rendue. Ce premier mai, le drapeau rouge qui flottait sur la manifestation était entourée par des banderoles et des pancartes :

- «FNSEA = CNPF»

- «Les salaires sont moins bons que le cognac» (nous sommes dans la zone de production)

- «Loi des 40 heures : les ouvriers ont lutté, Brillet doit céder...»

Lorsque vers midi et demi Brillet apparaît derrière la grille close, chaque délégation expose avec force les arguments qui justifient ces revendications.

Le représentant du patronat s'entend répéter que les ouvriers agricoles veulent une définition précise de l'emploi, de leur qualification. Ils en ont assez d'être des personnes à tout faire, corvéables à merci par les patrons qui considèrent hommes et machines avec le même souci de rentabilité. Revenant sur une revendication essentielle, les ouvriers agricoles veulent que leur statut soit régi par le code du travail et non plus par le code rural.

«Lorsque des négociations aboutissent entre le CNPF et les centrales syndicales, il faut renégocier, pour notre cas particulier, les mêmes textes, pour les faire appliquer en agriculture.» explique l'un d'eux.

Le droit syndical est bafoué par les patrons de la FNSEA et nombreux sont les sanctions et licenciements de délégués syndicaux.

Ce jour-là, Brillet a entendu la colère des travailleurs ; la peur est grande dans ce patronat ultra-conservateur de voir se lever la force des ouvriers agricoles quand ils se regroupent.



L'alliance des ouvriers et des paysans

Les paysans travailleurs de la Vienne ont mis en œuvre dans leur région le soutien actif aux ouvriers agricoles. Ils nous ont fait part de l'action qu'ils ont menée contre un notable qui prétendait licencier des ouvriers agricoles dont un représentant syndical actif. Ils précisent que «l'accord entre ouvriers et paysans s'est fait par l'action commune parce que l'ennemi nous était commun.» C'est ainsi qu'une manifestation pour la réembauche d'ouvriers licenciés était composée d'ouvriers et de paysans.

Le suppléant du député Le Perc faisait exploiter par 14 ouvriers agricoles une ferme de 280 ha un culture plus un important élevage hors sol, 350 truies et 2 500 porcs à l'engrais.

M. Le député, ayant certainement décidé d'aller investir son capital ailleurs envisage de céder la terre cultivable à un migrant beauceron, Mauger. Comme il est souvent d'usage, les ouvriers font partie du lot et quatre sont affectés au beauceron, les autres devant continuer à travailler pour le Père comme porchers.

L'affaire devait pas en rester là, car la transaction cachait un licenciement dès l'entrée en fonction de Mauger qui déclarait ne pas avoir besoin des ouvriers agricoles. En particulier, le premier visé était celui qui s'était montré le plus actif dans

plutôt pour l'installation de paysans.

Au contraire, les paysans travailleurs proposaient le maintien sur les terres des ouvriers agricoles et entendaient obliger Le Perc à respecter le droit au travail des ouvriers. Éventuellement, les Paysans Travailleurs envisageaient de se retourner contre le beauceron Mauger pour lui reprendre la terre pour des paysans, mais seulement quand toutes chances de réembaucher les ouvriers seraient perdues.

Après une négociation feinte avec Le Perc, les paysans et les ouvriers agricoles ont occupé la mairie d'où les flics les délogeront.

Les paysans font pression sur le nouveau venu Mauger. Après avoir demandé à négocier, celui-ci a vu débouler chez lui, deux heures après, dix paysans accom-

élément non négligeable dans cette affaire, qui constitue une victoire, c'est la Perc a été enfoncé. Son rôle de notable véreux a été montré pour la première fois clairement : il est discrédité.

Ce qui a permis cette action, c'est que pour les Paysans Travailleurs du département, il va de soi que le soutien doit être apporté aux ouvriers agricoles travailleurs de la terre comme eux, plus exploités encore. Les Paysans Travailleurs précisent : «Même si ce type d'action est encore mal compris par les petits et moyens paysans, (victimes

du mythe de l'unité du monde paysan entretenu par la FNSEA) c'est un moyen d'amener un certain nombre de ces paysans à réfléchir. A travers cette action, par notre comportement, et nos positions, les ouvriers agricoles se sont rendus compte que non seulement nous n'étions pas des patrons mais au contraire des alliés dans la lutte de classe face au capitalisme.

(...) La lutte commune avec les ouvriers agricoles a accentué la division de classe dans la paysannerie et élargit notre union pour la lutte contre les exploiters capitalistes.»

Le code rural : un droit d'exception pour les salariés agricoles

Régis par le code rural, les ouvriers agricoles sont considérés comme des travailleurs à part. En effet, ce que les ouvriers de l'industrie arrachent au patronat par les luttes n'est pas applicable automatiquement aux ouvriers agricoles. Lorsque la loi prévoit une amélioration du code de travail, il faut l'accord particulier du ministre de l'agriculture pour que les mêmes aménagements soient apportés au code rural.

L'exemple le plus significatif est celui de la loi des 40 heures.

Quarante ans après les victoires de 36, les ouvriers agricoles, à la suite des luttes de 68, obtiennent de bénéficier de la loi des quarante heures.

Mais ils leur faut attendre fin 74 pour que les modalités d'application soient mises au point. Encore peut-on relever des particularités étonnantes : certaines heures, comme celles des bergers ne valent pas 60 minutes mais beaucoup plus. La notion d'intensité intervient dans ce mode particulier de calcul d'heures. L'hiver, à cause de la «morte-saison», la garantie

de salaire qui est accordée aux ouvriers agricoles est compensée par le non paiement des heures supplémentaires effectuées au moment des gros travaux, aux moissons par exemple.

Le patronat agricole représenté à la chambre des députés par une cohorte de notables qui se font élire dans les campagnes met un frein à la législation qui améliore la condition des ouvriers agricoles.

Un petit exemple éclaire cela. Une loi sur les repos compensatoires a été votée au Parlement, elle permet aux travailleurs de prendre des repos payés supplémentaires correspondant aux heures de travail. La grande majorité des ouvriers agricoles, qui se lèvent la nuit pour faire une pulvérisation dans les vignes, les vergers ou parce qu'une vache vèle, ne bénéficiera pas de cette loi.

Les patrons ont obtenu que cette loi ne s'applique qu'aux entreprises de plus de dix salariés, peu nombreuses en agriculture (9 ouvriers agricoles peuvent travailler 1 000 hectares de céréales ou 100 hectares de vignes).



les luttes, René Fleurant, délégué syndical CFDT.

Les paysans de la région avaient deux choix, soit soutenir la lutte contre les licenciements des ouvriers agricoles, soit essayer de récupérer la terre pour installer un jeune agriculteur.

Au cours d'une réunion cantonale, le MODEF a déclaré ne pas être concerné par la lutte des salariés et était

pagnés d'un militant ouvrier qui lui ont clairement signifié qu'il devait réembaucher les ouvriers qui ne pouvaient être employés ailleurs.

Le patron a cédé et a embauché un ouvrier agricole, seul le responsable syndical licencié qui est la bête noire des patrons du coin, à cause de son action syndicale doit chercher du travail ailleurs. Il y a un autre

Renégociation du «programme commun»

FITERMAN ET LE PCF : PRESERVER L'AVENIR

La première réunion des représentants des partis de gauche n'a pas permis d'avancer outre mesure, comme on pouvait s'en douter. Une date est cependant fixée pour la rencontre «au sommet» Mitterrand - Marchais - Fabre, le 17 mai. Au nom du PCF, Fiterman a remis à ses partenaires de la

gauche un document de 11 feuilles, reprenant l'ensemble des propositions de son parti pour la renégociation du programme commun.

C'est ce document qui a été développé par Fiterman lui-même au cours d'une conférence de presse tenue, place du colonel Fabien.

Pour le PCF, il est donc nécessaire de revoir le contenu du programme commun pour deux raisons : parce que l'évolution de la crise impose de nouveaux points, et aussi parce que certains aspects en sont devenus caduques. Si Fiterman est resté discret là-dessus, c'est qu'il lui est difficile d'avouer que Giscard s'est inspiré du programme commun dans plusieurs domaines, l'avortement ou le vote à 18 ans par exemple...

Hormis la proposition centrale d'ajouter aux nationalisations déjà prévues, celle de la sidérurgie, de Peugeot-Citroën et de CFP-Total, le PCF entend «dépeussier» le programme commun : le SMIC à 2 200 F pour 40 heures, et l'amélioration du pouvoir d'achat pour les salariés qui gagnent jusqu'à 4 fois le Smic, les autres se contentant de l'échelle mobile. Pour le PCF, il est donc urgent de rattraper le pouvoir d'achat de ceux qui gagnent plus de 6 000 F

aujourd'hui. Beaucoup de propositions nouvelles également en ce qui concerne les libertés, puisque le PCF veut y inclure tout ce qui concerne la «gestion démocratique». La composition des conseils d'administration des entreprises nationalisées ferait ainsi partie du chapitre «libertés». De plus, le PCF demande à ses adversaires de discuter en bloc de la «charte des libertés» publiée par lui en mai 75. Curieusement discret sur l'Europe (on peut penser que ce texte a été établi avant la prise de position de Marchais), les propositions révisionnistes sont plus nettes sur les DOM-TOM : *Le chapitre amélioré concernant les DOM-TOM ne devrait plus figurer dans la 4^e partie (politique étrangère) mais dans la 3^e partie, entre les chapitres III et IV concernant la politique nationale.*

Si l'on ajoute le vœu du PCF que «toutes» les élections se fassent à la proportionnelle, et que l'ap-

plication du programme commun se fasse rapidement et sur la base d'un calendrier établi au cours de ces négociations, on a fait le tour des bases sur lesquelles les révisionnistes entendent mener le débat avec le PS et les radicaux de gauche. Ou, avec tout autre parti qui accepterait le programme commun, et Fiterman a fait des propositions précises aux gaullistes de gauche, et même au PSU.

Il y a ce qui est écrit, et il y a ce qui est dit. De ce point de vue, Fiterman a apporté quelques précisions; sur ce qui anime le PCF tout d'abord *«une grande volonté de gouverner la France pour sortir le pays de la crise»*. Sur la sidérurgie également, car là, il semble que les positions du PCF ne soient pas clairement fixées. Faut-il indemniser les gros actionnaires, les maîtres de forge ? La question n'est pas tranchée, pas plus que celle de savoir si la sidérurgie nationalisée sera divisée en plusieurs groupes régio-

naux ou en une société nationale de l'acier. Le tout est de savoir ce qui est le plus rentable, car comme dit Fiterman, *«sans nationalisation, pas de rationalisation !»*

Au total, il ressort des bases de la discussion du PCF que celui-ci entend non seulement marquer de nouveaux points sur les nationalisations, mais aussi mieux «structurer» le programme commun, lui donner un caractère de programme de gouvernement plus affirmé, et surtout avancer plus avant dans la précision de la gestion démocratique. Pour accéder au pouvoir et y rester, le PCF est prêt à bien des concessions, sans pour cela abandonner son projet final de capitalisme d'État. Rester au pouvoir et se garantir un certain nombre de moyens pour investir plus avant tous les secteurs de l'état et de l'économie, voilà au fond ce qui anime le PCF aujourd'hui dans cette renégociation.

Thionville

LA GAUCHE CAUTIONNE L'IMPOSTURE DE BARRE

«En ce qui nous concerne, nous pensons que les mesures annoncées par la direction générale ne sont pas celles qu'elle a en réalité l'intention d'appliquer. La direction d'Usinor, qui vient d'annoncer 3 000 licenciements et l'arrêt de la chaîne hauts-fourneaux - agglomération pratique la politique de «deux pas pour en faire un en arrière». En effet, dès 72, notre analyse consistait à dire : il n'y a pas d'investissements nouveaux sur la chaîne Thomas, l'usine de Thionville se limitera à la partie forge-fonderie et à la partie usine à fonte (...). La direction annonce donc la situation la plus noire pour se permettre de faire machine arrière.

réactions, venant de l'union de la gauche». Allamy, secrétaire de la CGT, déclarait : «Le pouvoir qui ne recule pas a dû tenir compte de l'action vigoureuse de l'ensemble d'une population (...). Le maintien de l'activité du haut-fourneau de Thionville - pour autant qu'il soit réalisé - suppose des mesures immédiates de modernisation». Monsieur Allamy ne peut être à ce point ignorant. Il sait forcément très bien que le plan réel prévu par Usinor était la suppression de l'aciérie, et non du haut-fourneau, pour son usine de Thionville : quels sont les motifs pour lesquels il juge utile de participer à la mascarade de Barre et d'Usinor ?



Les sidérurgistes à Paris : après la séance du Parlement, la nécessité de la lutte pour l'emploi reste entière.

Il faut éviter que le jour où Usinor annonce qu'il n'y aura pas 2 000 suppressions d'emploi, quelqu'un puisse considérer comme une victoire le fait de recourir à 1 000 licenciements.

Voilà ce que nous déclarait le secrétaire de la section CFDT, avant la séance d'hier à l'Assemblée nationale, avant que Barre ne dise : «Le gouvernement demandera au groupe Usinor de revenir sur sa décision de fermeture immédiate du haut-fourneau de Thionville». C'est parfaitement clair : Barre demande à Usinor exactement de faire ce qu'il avait en réalité prévu. On peut s'étonner, dans ces conditions, de certaines

«Le Matin de Paris», de son côté, dont on connaît la proche parenté avec le PS, essaie de passer pour un journal sérieux. Il titrait hier matin : «Les travailleurs de Thionville ont gagné». Un article fort bien documenté explique en page intérieure, la solution à laquelle Usinor peut avoir recours, et qui lui permettra de continuer à faire tourner le haut-fourneau ultra-moderne de Thionville, tout en fermant l'aciérie. Au «Matin de Paris», on n'est donc pas ignorant non plus. Alors, pourquoi cette insistance, au quotidien du parti socialiste, à participer là aussi à l'imposture de Barre et d'Usinor ? Là encore, il faudra décidément rendre des comptes !

Barre

CANDIDAT ET INQUIET

Barre sera candidat aux élections législatives en 1978. Il est *«intellectuellement inquiet»* quand il se penche sur la situation en France et dans le monde. Son gouvernement est nouveau, puisque seulement cinq ministres en étaient membres avant l'élection de Giscard (qui date de 3 ans !). Voilà à peu près ce qu'on a pu apprendre au cours des cinquante minutes d'interview de la nouvelle émission d'Antenne deux dont il était la vedette hier soir.

Remarquons cependant qu'aucune question ne lui a été posée par les deux journalistes sur la posi-

tion actuelle du RPR dans la «majorité» : l'agressivité apparente du ton de l'interview était là pour masquer cette complaisance sur le fond. Cette émission aura tout de même été l'occasion pour le premier ministre de préciser sa position en cas de victoire électorale de la gauche. Il a aussi laissé entendre qu'il était plutôt favorable aux élections à la proportionnelle, mais qu'elles ne pourraient avoir lieu que si la «majorité» était unanime là-dessus et si l'opposition s'y ralliait plus ou moins : bref, on tâtera le terrain au parlement avec la proposition de Chi-

naud. *«communiste est une organisation puissante dont nous savons qu'elle peut s'assurer le contrôle d'un bon nombre d'activités. Il y a une autre raison (...). La France doit mener une politique d'équilibre entre les deux grandes puissances mondiales et les conditions de cet équilibre nécessitent que cette*

sorte d'alternance-là soit évitée.»

A la question précisant la possibilité de la présence de «six ou sept ministres communistes au gouvernement» Barre a répondu : *«Si les Français le décident, nous sommes en démocratie, et l'alternance se produira sous cette forme.»*

Le scrutin proportionnel

Je ne crois pas qu'il faille faire du mode de scrutin un élément fondamental des institutions de la cinquième république (...). Il ne faut pas faire preuve de dogmatisme (...). Je n'ai pas de préférences particulières (...). M. Peyrefitte disait récemment que le général de Gaulle déclarait que le mode de scrutin devait changer tous les 15 ans. Je n'oserai pas comparer

mes positions à celles du général de Gaulle. Il faut éviter de présenter une réflexion sur le mode de scrutin comme une manière de préparer un truquage (...). Un changement de mode de scrutin doit se faire avec un consensus assez large, des formations de la majorité, et peut-être d'autres formations aussi.»

«L'alternance»

Je crois que cette alternance comporte des dangers. Non pas que je

veuille faire des procès d'intention aux communistes (...). Mais le parti

La moitié des avions de chasse en France sont des vieux de 15 ans !

Le nombre des avions en ligne aujourd'hui dans l'armée de l'air est de 550. Il ne sera plus que de 450 en 1982. De plus, la moitié de ces avions sont des mirages III vieux de 15 ans. Il faut actuellement 500 000 heures de vol annuelles pour l'entraînement de ces avions, il sera en 77 de 410 000. Voici quelques-uns des chiffres fournis par le chef d'état major de l'armée de l'air au cours d'une conférence de presse. Pour la première fois, le budget de l'armée de l'air est inférieur à 20 % du budget militaire total.

LUTTES OUVRIERES

St-Étienne du Rouvray (Seine-Maritime)

SPECTRE DU CHÔMAGE AUX ÉTABLISSEMENTS DEMULDER ET GAJAC

Depuis le dépôt de bilan et le règlement judiciaire prononcé par le tribunal de commerce le 5 avril 1977, 136 travailleurs risquent fort de se retrouver dans une file d'attente, dans un bureau de chômage et rejoindre ainsi les 50 000 sans emploi de Seine-Maritime.

Cette entreprise de St Étienne de Rouvray, spécialisée dans la fabrication d'éléments métalliques se situait dans le flot de ces entreprises familiales dirigées selon la bonne humeur de son propriétaire ayant sûrement pour slogan «*les ouvriers, connais pas*». Mais la mise en place d'une section syndicale CGT et de nombreuses luttes revendicatives devaient le ramener à la réalité. Depuis un certain temps, les travailleurs avaient remarqué que la situation se dégradait, et le mutisme de la direction laissait prévoir le pire. Le résultat ne s'est pas fait attendre, avec un passif de 2 millions de francs, l'entreprise était condamnée à mort.

Dès le dépôt de bilan, les travailleurs cessaient le travail et occupaient les lieux. La plupart ont plus de 10 années d'ancienneté. La grille est alors fermée. On s'organise en garde.

Des panneaux apparaissent : l'emploi pour tous, sauvegarde du matériel. Comme l'expliquent les ouvriers, les cahiers de commandes sont pleins, notamment un important contrat pour la construction d'une usine d'ammoniaque en Iran : 4 mois de boulot assurés.

Mais le 12 avril, les travailleurs devaient abandonner l'occupation et reprendre le travail, estimant que les contrats en cours devraient être honorés. Situation ambiguë d'un travail s'effectuant avec la bénédiction des 2 syndicats. Voilà sûrement une bonne aubaine.

Le miroir aux alouettes que ces 2 fossoyeurs font miroiter avec l'arrivée sur les rangs comme acquéreurs de

2 entreprises fantomatiques ne doit pas faire oublier qu'une situation analogue s'est produite dans la région à Rouen, plus exactement avec la fermeture pure et simple de l'imprimerie ROuennaise, le 29 septembre 1975. 125 travailleurs avaient été licenciés à l'époque. Certains d'entre eux sont encore au chômage. Là aussi, les 2 syndicats nommés par le tribunal de commerce de Rouen leur avaient promis monts et merveilles.

La situation aujourd'hui chez Demulder est que 136 travailleurs attendent qu'une poignée d'individus sans scrupules décident de leur sort et de leur vie. On laisse même entendre qu'un redémarrage avec une politique de gestion saine est incompatible avec le maintien de 136 emplois. Une chose est certaine cependant, c'est que les travailleurs sont bien décidés à se battre pour maintenir leurs emplois.

Bureau de Presse de Rouen.

Marseille : Jura transport

«NOUS REFUSONS D'ÊTRE VENDUS COMME DES ESCLAVES» nous déclarent les ouvriers

Licencier du personnel est un acte patronal quotidien soutenu par les partisans du plan Barre. Mais licencier veut dire payer les indemnités de licenciements. M. Bouvet, directeur de Jura-Transports a trouvé une solution : vendre son personnel ! Ce n'est pas une plaisanterie. Jeudi 24 mars, 11 des 17 membres de l'agence de Marseille ont appris de la bouche de leur Directeur Général, descendu tout exprès de Lons-le-Saunier (siège social) qu'ils étaient vendus à la société Martin avec les camions et tout le matériel du trafic «frigo» ! L'accord s'appliquerait dès le 1^{er} mai. Aucune précision écrite n'aurait pu être obtenue ; le personnel, sauf 2 chefs, s'est mis en grève mardi 19 avril.

ment ?

FAIRE CONFIANCE AU PATRON ? SÛREMENT PAS !

La réponse n'est jamais venue. De plus, la retraite complémentaire retenue sur les salaires, n'a pas toujours été effectivement versée aux organismes sociaux, chargés de la gérer ; plusieurs dizaines de millions d'anciens francs avaient été reversés in extrémis après un long retard. Aujourd'hui, le retard accumulé dépasserait allègrement la centaine de millions d'anciens francs. Si cela se révélait exact, les ouvriers auraient cotisé pour rien. Sans toutes ces garanties, les grévistes poursuivent leur lutte en refusant, comme ils l'ont précisé dans un tract «*d'être prêtés comme des colis de jambon ou fromage*». Déjà leur fermeté a payé : leur directeur général acceptait hier de venir discuter sur des propositions concrètes.

Robert RIVIÈRE

Ils et elle (la seule employée de bureau, 16 ans d'ancienneté) m'ont expliqué le but de leur lutte. «*Notre patron fait une affaire commerciale ; nous ne voulons pas être traités comme de la marchandise*» m'explique l'un des chauffeurs. «*Nous voulons savoir quelles sont les propositions de la société Martin. Notre patron s'engage par écrit à nous faire reprendre par Martin. Mais si après quelques jours, Martin nous licencie ?... Ils voudraient nous faire croire que les 11 «vendus» seraient repris, même les 3 jeunes dont le contrat de 4 mois finit le 6 mai, alors que s'ils font un regroupement, c'est bien pour diminuer le personnel, donc certains seront mis à la rue !*»

Pour les grévistes, il n'est pas question de faire confiance aux promesses patronales. Ils exigent des garanties solides. Comment en serait-il autrement quand on sait, premièrement que depuis 3 ans, il leur est impossible d'avoir des explications sur leurs salaires totalement différents pour le même coefficient et le même travail et deuxièmement, qu'ils ont demandé depuis plus d'un an et demi la possibilité d'avoir un délégué local de leur section CFDT et non pas à Lons-le-Saunier comme actuelle-

Pour tout soutien, venez discuter avec les grévistes dans l'entreprise, ouverte à tous à l'angle de la rue de Ruffi et de la Clary dans le 3^e. D'autre part, Jura-transport a aussi des agences à Paris, Lyon, Strasbourg et Dôle.

POLITIQUE

Mouvement préfectoral

MIEUX CONTRÔLER LA POPULATION AVANT 78

Représentants du gouvernement dans les départements et les régions, les préfets sont en principe chargés de faire appliquer les décisions gouvernementales dans leurs secteurs respectifs. En fait, leur rôle est encore plus important, et il ne fait de mystère pour personne qu'une de leurs tâches est de préparer les élections.

Après le cuisant échec de la majorité aux municipales, on comprend mieux cet important mouvement ministériel décidé par le conseil des ministres, le plus important depuis que Giscard est président de la République : 40 mutations. Ces nominations, déplacements, ou «mises hors cadre» ont à la fois un but de sanction pour ceux qui ont mal servi aux yeux du gouvernement, et aussi une préparation des législatives. Bien connaître la région, savoir à qui il faut accorder des subventions, où il faut se montrer ferme et où il faut se montrer conciliant, voilà le but des préfets aujourd'hui.

Quatre régions changent de préfet : la Haute Normandie, le Languedoc-Rous-

sillon, le Limousin, et la Picardie. Le principe de l'administration de l'Etat bourgeois étant celui du secret, des luttes d'influence interne et du rôle occulte de certains, il est difficile de se rendre immédiatement compte des implications d'un tel mouvement préfectoral. On notera cependant : le départ de Camata, préfet de police du Nord, alors que certains journaux avaient évoqué de sombres affaires où police et pègre étaient mêlées au moment des municipales ; la présence d'un nouveau secrétaire général de la région Ile de France au moment où Chirac devient maire de Paris ; la nomination de Bentegeac, auteur d'un plan d'attaque contre les viticulteurs, dans un département «chaud», celui de Haute Corse ; le départ du préfet

(il serait plus juste de dire gouverneur) de Guyane ; la nomination de Rochet, ancien directeur de la DST, comme préfet de Picardie ; et la «promotion» de Gandoin, cet ancien préfet de la Sarthe qui s'était illustré par ses «écarts de langage» au moment d'une prise d'otage, et qui revient en force comme «*mis à la disposition du secrétaire d'Etat aux universités*».

Dans tous les cas, quelle que soit leur «tendance» ou leur rang dans l'administration bourgeoise, les préfets restent avant tout les exécutants régionaux du pouvoir d'Etat, ceux qui contrôlent le peuple pour mieux le réprimer. Pour ne prendre que cet exemple, aucune évacuation d'usine par les flics ne se fait sans une décision du préfet.



Lip : recul des ASSEDIC

LA LUTTE DOIT SE POURSUIVRE

C'est à Paris, et non à Besançon (les patrons avaient trop peur de siéger près des «Lip»), que la dernière commission paritaire a tranché sur les dossiers. Tous les dossiers remplis collectivement ont été acceptés. Pour les 41 qui avaient été précédemment refusés, les patrons sont revenus sur leur décision ; plus de la moitié sont acceptés. D'autres restent en litige.

C'est bien un recul que les «Lip» ont imposé au patron. Les 90 % seront prolongés de 3 mois. Il s'agit que la mobilisation qui a laissé à désirer ces derniers jours, faute de propositions, se poursuive

contre les sanctions et les dossiers encore en litige, et pour la prolongation de l'après-90 %. Dans ce sens, l'initiative du 30 avril peut être une perspective. En effet, sur la proposition de la FGM-CFDT, «Lip» prépare un «point chaud» qui doit rassembler de nombreuses entreprises de toute la région jusqu'aux sidérurgistes en lutte contre les licenciements. Ceci pourrait constituer le point de départ de l'initiative régionale pour engager la lutte pour l'emploi. Cela correspond à l'aspiration des travailleurs de s'unir le plus massivement possible pour imposer un rapport de force contre le plan Barre.

Mais que ces initiatives viennent en effet de la FGM cela pose un certain nombre d'interrogations. C'est que Chêrèque, l'anti-Lip, l'anti-coordination des luttes, présidera le meeting qui se tiendra le samedi après midi. Que peuvent attendre les «Lip» et les autres travailleurs comme perspective de lutte des dirigeants de la métallurgie CFDT. Si on fait le bilan des propositions de lutte faite avec les travailleurs dans la période, elles se résument à de simples journées d'actions sans lendemain, mais également beaucoup d'attaques contre les initiatives ouvrières comme à «Lip» avec la coordination des «Lip». Alors, il faut s'attendre aux déclarations de guerre : «Il ne faut pas attendre 78» ; «c'est tout de suite qu'il faut lutter». Mais dans la réalité, dans le concret, rien à venir.

Il est certain qu'au delà de ces déclarations pseudo-combatives, ce sera la perspective de 78, qui sera offerte à ce point chaud ; ce qui devra nécessairement appeler de la part des travailleurs, des demandes d'explications.

Correspondant Besançon

Soisson secrétaire général des R.I.

C'est finalement Soisson qui a été désigné, «après élection» comme secrétaire général des Républicains Indépendants. Actuellement secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, Soisson devra donc proposer sa démission à Barre. Le nouveau secrétaire général ne disposera cependant pas de tous les pouvoirs au sein des R.I., puisque Poniatowski a refusé la proposition de Giscard de le nommer ambassadeur en Allemagne, et reste donc président des R.I. Le collège de direction comprendra également Chinaud et Griotteray, spécialement chargé des élections.

Général Motors :

LES DIRECTIONS SYNDICALES APPELLENT A LA REPRISE !

Où en est-on après l'évacuation de l'usine lundi et la manifestation de plusieurs milliers de travailleurs des usines environnantes qui a suivi ? Attente, interrogation, manque de perspectives n'empêchaient pas les travailleurs d'être nombreux, hier, porte 8 pour crier leur hostilité au personnel des bureaux qui rentraient sous la protection des flics, en disant bien haut «pas question de rentrer dans l'usine sans rien et encore moins avec des fusils dans le dos».

Après la participation de plusieurs centaines de grévistes à la manifestation des sidérurgistes, l'intersyndicale exigeait l'ouverture des négociations et était reçue hier après-midi par la direction.

Lors d'un meeting le matin, visiblement mal à l'aise, le secrétaire du syndicat CGT, membre du PCF faisait sa première annonce : «de nombreux travailleurs

ont repris le travail ce matin» réaffirmant ensuite la plate-forme revendicative pour ajouter que «la direction est d'accord pour négocier et faire évacuer les flics à condition que les



travailleurs rentrent dans l'usine», proposition fortement huée. «Qu'est-ce que ça veut dire ? Est-ce qu'on reprend le travail ou est-ce qu'on ne le reprend pas ?» Et accompagné de fortes protestations, il tenait à souligner «que ceux qui sont avec nous... c'est-à-dire... sur le fond.»

Le secrétaire CFDT, du PS, disait la même chose et tous deux faisaient voter leur proposition de retour dans l'usine ce matin, à 8 h 30, pour tenir une assemblée générale dans la

cantine et discuter des propositions de la direction, pas encore connues... L'attitude bien habile en deux temps qui consiste à s'appuyer sur la haine que les travailleurs ont pour les flics, pour monnayer leur départ pour une rentrée dans l'usine, puis effectuer une reprise du travail avec

des propositions qui risquent de ne guère avoir changé.

A 11 h 30, c'est dans la confusion la plus totale que les travailleurs se séparaient, sceptiques ou écœurés. Les discussions allaient bon train.

D'ores et déjà, avant l'assemblée générale de ce matin, qui risque d'être houleuse, de nombreuses questions sont posées : comment gagner aujourd'hui et organiser ce potentiel de révolte que les travailleurs ont montré lundi matin, lors de l'évacuation ? Comment défendre une usine occupée ? Était-ce possible lundi ? Une chose est certaine : à l'avenir, les mouvements devront être plus durs. Mais même s'ils sont plus durs, cela suffira-t-il ? Toutes questions qui trouveront une réponse à coup sûr, si les responsabilités sont clairement désignées au niveau de la lutte. Le PCF notamment devra rendre des comptes !

Correspondant

PTT-PLM (Paris)

Les cadres et le programme commun

UN DOCUMENT TRÈS RÉVÉLATEUR !

Dans un document remis aux cadres, nous avons pu lire les réponses à un questionnaire faisant la synthèse des problèmes posés par le rôle des cadres dans les centres de tri (Bureaux Gares et Ambulant).

A la page 3 de ce document on peut lire :

LES CADRES ET LEURS RAPPORTS AVEC LE PERSONNEL ET LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Les cadres aspirent à être compris de l'ensemble du personnel, et tout ce qui concourt à créer un «fossé» entre eux et l'exécution est perçu comme autant de problèmes à résoudre.

-Réflexe anti-cadre, -Devoirs du personnel en matière de discipline et de rendement,

-Personnalisation des problèmes du personnel au niveau du cadre, parfois, selon son appartenance syndicale («Tête de Turc», «Bouc émissaire»).

Nos collègues regrettent l'incompréhension qui subsiste parfois sur leur rôle dans l'organisation du travail, dans la discipline.

Plus loin page 4, on affirme clairement :

«Une certaine discipline et un certain rendement font partie du souci des cadres dans les bureaux-gares».

Ce qu'en déduit le document à la page 10 :

«Il nous semble que le personnel devrait comprendre les Cadres et considérer que la discipline est nécessaire en matière de :

-respect des horaires,

-respect du temps de pause,

-respect en matière de rendement,

-respect du matériel mis à sa disposition.

Un collègue résumait cette question en écrivant : «Le personnel devrait connaître ses droits mais également ses devoirs».

Ce qui veut dire en clair : l'exploitation est un de nos devoirs, et en plus on doit la... respecter (!!!) D'ailleurs le document termine par des mesures à prendre que l'on trouve «normales» :

EXIGER UNE CERTAINE DISCIPLINE DU PERSONNEL

C'est normal -nous pensons à aux absences, pauses à rallonge, absences momentanées et injustifiées du service, refus d'assurer certaines tâches normalement dévolues à catégorie déterminée- mais conscients que les conditions dans lesquelles travaille le personnel ne sont pas de nature à le dégager, à priori, du réflexe anti-cadre.

Sans compter les salaires très bas qui ne «motivent pas» les agents.

EXERCER LA SURVEILLANCE DES TÂCHES

C'est nécessaire car à tout salaire doit correspondre un certain travail et il est exclu de cautionner le «laissez aller» et le «je m'en foutisme».

Tout le monde pourrait croire que ce document émane de la Direction des PTT. Et bien non ! De la CGC alors ? et bien non plus, vous n'y êtes pas, il émane de l'Union Fédérale des Cadres... CGT des Centres de Tri et Ambulants.

En fait, un document comme cela ne nous surprend guère, il est le reflet exact de

l'attitude des cadres CGT dans notre centre. En effet une part de plus en plus grande de la maîtrise est au PCF. Ce qui entraîne parmi les travailleurs des doutes quant à leur politique. Pour d'autres c'est un exemple de plus, très révélateur, qui confirme leurs positions : «C'est normal, ils s'apprentent à gérer», «C'est pas «beau» maintenant mais qu'est-ce que ça va être plus tard lorsqu'ils seront au gouvernement».

D'ailleurs le document est assez clair là-dessus. Il donne l'orientation générale et critique même ceux qui ne sont pas d'accord :

Certains cadres sur les Services Ambulants ont, sur leur rôle dans le travail une attitude que nous appellerons «ouvriériste» dans la mesure où ils ne considèrent pas avoir de problèmes particuliers qui justifient une activité particulière de notre fédération parmi eux.

Nous retrouvons cette attitude dans les expressions suivantes : «Le Cadre doit sentir son rôle» (individualisme) «Les conditions de travail ne concernent pas le Cadre», c'est le préposé qui tire la toile. -Poussé à l'extrême : «Le Cadre devrait être élu» et «ne devrait pas être choisi pour les diplômés» ou «les fonctions de Cadre, je les remplis à temps perdu».

Nous avons repris ces expressions, car il nous semble percevoir à travers elles, non pas un abandon des responsabilités mais un sentiment de culpabilité à être «priviliégiés» et une réticence certaine à concevoir cette fonction dans le contexte de l'exploitation capitaliste.

En fait, ce document veut préparer les cadres à assumer leur rôle répressif dans la

future société «démocratique».

Il dit à propos de la discipline et du rendement (qui font partie du souci des cadres) : «Cette exigence s'exprime de façon assez claire et constructive lorsque des collègues vous disent : «Qu'attaquer le problème dès maintenant servira dans un avenir marqué par des changements profonds dans la vie politique et économique». On voit très bien l'objectif. Evidemment, à la question : «Est-ce la faute des Cadres si leur rôle a un côté garde-chiourme (??)».

Le document répond : «Non ! Seul le contexte nous impose cette attitude plus ou moins marquée» et d'ajouter «que le rôle sera radicalement différent dans le cadre d'une gestion démocratique de leur administration telle que la préconise le programme commun».

Voilà, le tour est joué. Bien évidemment, dans ce document, il y a beaucoup d'autres choses très révélatrices comme la question de l'organisation des Cadres, comme les conventions salariales, comme l'extension du pouvoir de décision des Cadres, etc... Mais le plus important aujourd'hui, c'est de bien comprendre que derrière les belles paroles de l'Union de la Gauche, il y a toujours le capitalisme, l'exploitation et la répression.

A tous ceux qui ont encore des illusions, nous espérons que cet article les aidera à mieux comprendre ce qu'est l'Union de la gauche et le programme commun et à rejoindre notre combat pour la révolution prolétarienne.

Des militants de l'Humanité Rouge et du PCRml du Centre de Tri du PLM (Gare de Lyon)

Nouvelles de Saint-Denis

Sous le titre «Gazeneuve : la lutte continue», le PCF informe par son journal local «Le St Denis Républicain» qu'une campagne d'information sur le rôle et l'importance de l'industrie de la machine-outil pour la vie économique et l'indépendance de la France va être lancée. Sa conclusion devant être un référendum (eh oui !) sur la machine-outil qui devrait permettre aux habitants de St Denis de se prononcer sur «cette question déterminante».

Par ailleurs, les travailleurs occupent toujours l'usine Fruitières où ceux de l'usine Wilson expulsés le 29 mars se sont regroupés.

Voilà comment le PCF entend se servir de la lutte des travailleurs jusqu'au bout, au plus grand mépris de la question de l'emploi pour laquelle les ouvriers de Hure à Pantin (570 licenciements), de Mécano (500 licenciements), à la Courneuve se battent. Comment peut-on faire confiance en ces gens-là pour lesquels, à leurs dires, les travailleurs ont raison de lutter dans la mesure où ils défendent l'économie capitaliste que le PCF entend gérer une fois au pouvoir !

Les travailleurs d'Idéal Standart à Aulnay - sous - Bois que nous interrogeons hier alors qu'ils étaient venus avec ceux de Mécano se joindre aux mineurs et sidérurgistes de Lorraine, en ont fait l'expérience.

Aujourd'hui, l'accord qui était intervenu quant à la mise en place de stages de reconversion dans l'usine même «avec le soutien des élus PCF» est rejeté par le gouvernement. Cela serait trop cher ! Comme l'expliquait un ouvrier à la CGT : «Il y a un grave problème de tactique syndicale !»

Pacy - salaison en grève depuis 4 semaines

Refusant un misérable 2% d'augmentation, les 260 travailleurs - la plupart sont des femmes et des immigrés - se mettaient en grève pour obtenir 3% et une diminution du temps de travail sans réduction de salaire.

Le patron voulant profiter d'une réunion avec les délégués pour déménager du matériel, les travailleurs décidaient l'occupation.

A la suite d'une intervention d'habitants de la cité, violemment rejetés par l'encadrement de membres de l'UL CGT, les dirigeants du PCF organisaient une délégation prétendant, sans embarras, représenter les habitants de la cité du Francoisain (10 000 personnes)

Ce comportement pour le moins défensif peut poser des questions sur le succès de cette lutte, offensive, elle ! En effet, la popularisation et le soutien financier sur le quartier passe exclusivement par le PCF, les travailleurs et leur section syndicale étant invités à ne se manifester que sur le marché de la ville voisine, Aubervilliers.

Société européenne de propulsion (Bordeaux) 13 ouvriers condamnés à 400 F d'amendes !

IL y a maintenant plus d'un an que plusieurs militants et délégués syndicaux CFDT de la SEP à Bordeaux étaient sanctionnés, certains licenciés, pour avoir mené une lutte pour la réintégration d'un de leurs camarades, lui-même victime de la répression syndicale. L'importante mobilisation qui avait suivi cette attaque anti-syndicale permettra la réintégration de l'un deux.

Mais alors que deux travailleurs sont toujours à la rue, le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux vient de condamner treize autres ouvriers pour les mêmes raisons, à 400 F d'amendes chacun ! A la SEP, le combat bien que long et difficile, continue !

ISERE : ÉCHEC A UNE REPRISE ABUSIVE

Il y a peu de jours, les paysans ont fait échec au propriétaire qui prétendait chasser une famille de fermiers de la terre qu'ils travaillaient depuis 30 ans. Alors qu'il tentait d'arracher la vigne de M. Nemoz, le fermier, le propriétaire a vu surgir une centaine de paysans de Beaurepai-

re. Sous l'œil des gendarmes et d'un huissier qui n'ont pu les empêcher, les paysans pour montrer leur ferme volonté de maintenir le fermier sur les terres, ont chassé le propriétaire et labouré et ensemencé une parcelle revendiquée par le propriétaire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La carte orange pour tous !

Monsieur Bodain, président du CEDURF (Comité d'Étude et de Défense des Usagers de la Route et du Fer), a été arrêté à la gare St Lazare, pour non-renouvellement de carte, titre 1 à tarif commercial. Une dizaine d'agents l'ont contraint, devant tous les voyageurs présents à payer son billet plus une indemnité forfaitaire de neuf francs équivalent de fait à une amende.

M. Bodain comme de nombreux travailleurs, habite la grande périphérie de Paris, et donc ne peut pas bénéficier de la carte orange. Il est obligé comme des milliers d'autres travailleurs de prendre la carte titre 1, procédure d'abonnement qui le force à payer deux fois le prix de la carte de transport pour pouvoir en bénéficier. Il y a actuellement une multiplication de ces contrôles dans les gares comme dans les trains. Les travailleurs de la grande banlieue sont ainsi doublement sanctionnés, parce qu'ils n'ont pas droit à la carte orange et parce qu'ils sont soumis à une surveillance constante.

Amiante : le Collectif Jussieu exige la reprise des travaux de recouvrement

Le Collectif Intersyndical Sécurité de Jussieu s'est élevé, dans une lettre à Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'État aux universités contre l'arrêt des travaux de recouvrement de l'amiante à l'université de Jussieu. Depuis des années, le Collectif a dénoncé le risque représenté par le flocage d'amiante sur les murs qui peut provoquer des cancers des voies respiratoires. Suite à la lutte, des travaux ont été entrepris début 1976, mais ont été arrêtés faute de crédits. Une partie infime des locaux a été traitée. Le recteur Mallet a affirmé qu'une commission auprès du Ministère de l'Équipement se penchait sur la question. Après enquête, le Collectif a découvert que cette fameuse commission n'existe pas !

Le Collectif a décidé de prendre de nouvelles initiatives pour que cesse cette situation qui fait qu'augmentent chaque jour les risques de cancers des voies respiratoires.

Répression à l'École Normale de Lille

La section SGEN-CFDT de l'École Normale de Lille ainsi que des élèves non-syndiqués dénoncent les résultats des stages de formation qui aboutissent à un échec de 46 % des normaliens de la promotion précédente. Après 11 semaines de stages, cinq élèves-maitres se sont vus attribuer des notes de bilan leur interdisant pratiquement toute possibilité de passer leur examen de fin d'année. Pourtant aucun des rapports d'inspection ne portait de note éliminatoire.

Pour les normaliens, il s'agit d'un licenciement déguisé qui entre dans le cadre de la répression qui s'instaure à l'École normale de Lille. Ils exigent la suppression des notes éliminatoires.

Un camouflet pour le secrétariat d'État aux universités

Le Tribunal administratif de Toulouse vient d'annuler la décision du secrétariat d'État aux Universités qui avait suspendu le traitement de neuf enseignants de l'université de Toulouse-le-Mirail. Ces enseignants avaient, après les grèves et les examens de juin 1976, refusé de répondre à un questionnaire rectoral portant notamment sur le contenu de leurs cours et la fréquentation des étudiants à leurs cours. La lutte engagée contre cette mesure de répression avait conduit le secrétariat d'État à valider juste avant le procès les examens que ces enseignants avaient fait passer.

Paris vieillit

D'après les chiffres du dernier recensement que rapporte la revue de l'INSEE «Aspect», Paris a perdu en moyenne entre 1968 et 1975, 1,7 % de sa population chaque année. En 1968 la population de Paris représentait 32,9 % de la population de l'Île de France, elle n'en représente plus, avec 2.300.000 habitants que 23,3 %.

La moyenne d'âge des Parisiens est désormais de 40 ans contre 35 ans en 1968. Le pourcentage des plus de 65 ans a augmenté de 2 % alors que celui des moins de 25 ans diminuait également de 2 %.

Exclus du débat

LES HABITANTS DE SEVESO MANIFESTENT LEUR COLERE

Antenne 2, qui avait organisé un duplex à Seveso avec des représentants qui semblaient avoir été triés sur le volet dans une salle municipale, n'a pas pu faire son émission comme prévu. Des habitants de Seveso sont intervenus, manifestant leur mécontentement d'être la cible de nombreux débats depuis l'accident, alors que rien n'est fait pour la prise en charge de leurs problèmes. Ils remettaient aussi en cause les invités des Dossiers de l'Écran à Paris : les directeurs de PUK, Rhône-Poulenc, Elf Aquitaine et celui d'Hoffmann-Laroche, propriétaire de l'usine Icmesa de Seveso.

Étaient par ailleurs présents : M. Nguyen Dang Tam, ingénieur agronome au CNRS, Mme Beaud, première adjointe (PS) au maire de Vézelay et Noël Mandray, syndicaliste CFDT de la Chimie.

Mais ont été tenus à l'écart les syndicalistes d'Icmesa, les membres du comité scientifique populaire de Seveso, et les représentants du Clisact qui vient de tenir les Assises contre la pollution industrielle où sont notamment intervenus les ouvriers d'Icmesa et de Péchiney.

Compte-tenu de cette situation, les débats se sont effectués dans les studios parisiens alimentés par les questions de téléspectateurs qui sont souvent restées sans réponse : la pollution en Maurienne, la pollution par l'acroléine à PUK Pierre-Bénite, le chantage au chômage, le mépris des pouvoirs publics pour la population...

Ces questions avaient été précédées d'un très long monologue du représentant

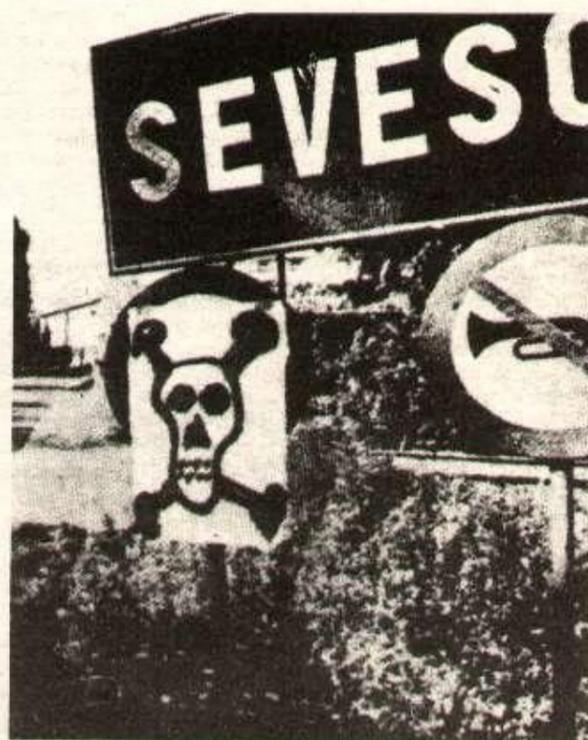
d'Hoffmann - Laroche - Givaudan pour tenter de rassurer sur les conséquences «limitées» de l'accident de Seveso. D'après lui, seuls deux enfants seraient atteints de chloracné...

Pour le reste, il s'est contenté de faire état des mesures prises dans un jargon technique très poussé pour se faire valoir et montrer sa «bonne volonté», mais il avoue n'avoir pas de solution pour la zone A (aux alentours immédiats de l'usine).

Le PDG de PUK, Jouven a rappelé ensuite la litanie habituelle de sa société : on ne connaît pas de maladie grave provoquée par le fluor, hors des ateliers ; le fluor provoque «simple» un changement d'équilibre des minéraux des os ; depuis quelques années, on note une allergie, l'asthme du creuset. Mais en somme, le fluor n'est pas dangereux pour les humains.

Madame Beaud a puisé dans ses archives pour dire que les effets du fluor étaient connus depuis longtemps sans faire état de la révolte des travailleurs et de leurs luttes contre la mort à petit feu. Noël Mandray s'est contenté d'effleurer le problème du taux de benzopyrène (dérivé du goudron) respiré à l'usine d'aluminium de Noguères près de Pau. Pourtant, les résultats du dosage du produit cancérigène que respirent les ouvriers ont été donnés largement dans la presse : c'est l'équivalent de 50 paquets de cigarettes par jour et par ouvrier !

Mandray a mis l'accent sur les dangers de l'acro-



léine à PUK Pierre-Bénite : deux accidents en 6 mois, pollution du Rhône et explosion de décembre 76 ; et les risques causés par l'acheminement de l'acroléine à Commeny par trains et camions.

A la fin de l'émission, le représentant du ministère de

la culture et l'environnement n'a pu que dire qu'à son avis, un Seveso en France était «hautement improbable» mais qu'il ne pouvait pas être plus affirmatif.

Les habitants de Seveso avaient raison : une fois de plus, c'est aux responsables de la pollution que la parole a été longuement donnée.

La zone interdite est étendue

Le jour même où le représentant de l'usine Icmesa de Seveso tentait à la télé de minimiser les conséquences de l'accident et de réduire la zone contaminée aux alentours immédiats de l'usine, quinze secteurs (comprenant des vergers, des enclos, des hangars) de Cesano-Maderno, près de Seveso ont été déclarés contaminés. Ils doivent être évacués.

Après la maternité, le service chirurgical fermé

NON A LA FERMETURE DE L'HOPITAL BRETONNEAU !

Depuis le 15 avril, la plus grande partie du service de Chirurgie de l'hôpital Bretonneau a fermé pour travaux. Selon les agents hospitaliers et leur syndicat CFDT, cette fermeture risque d'être définitive. En effet, début 1976, la maternité de Bretonneau fermait elle aussi pour travaux ; un an après, la direction annonçait qu'elle ne rouvrirait pas, pour «raisons techniques». Par ailleurs, le budget-travaux de l'Assistance Publique en 1977 est diminué de 120 millions de francs.

L'hôpital Bretonneau est un hôpital pour enfants situé dans le 18^e arrondissement de Paris. Avant décembre 1975, l'hôpital comptait 411 lits et offrait une gamme de consultations très étendue. Il faut remarquer qu'avec les consultations de gynécologie et du Planning Familial, l'hôpital a été un des premiers à pratiquer les interruptions de grossesse (loi Veil).

Aujourd'hui après la fermeture successive de la maternité et du service chirurgical, il ne reste que 145 lits d'hospitalisation. La maternité est transférée à Rothschild dans le 12^e et le service chirurgie à Trousseau dans le 12^e également. Pour les hospitaliers de Bretonneau, il ne fait pas de doute que tout cela mène à terme à la fermeture pure et simple de l'hôpital.

D'ores et déjà pour le personnel, ce sont les mutations et l'aggravation des conditions de travail. De leur côté, les habitants du Nord de Paris et de la Région Nord-Ouest sont privés de services aussi importants que chirurgie, maternité, centre d'interruption volontaire de grossesse.

La fermeture de Bretonneau s'inscrit dans la politique visant à restructurer l'assistance publique, à la «rentabiliser».

Cette politique conduit, entre autres, à réduire massivement les lits d'enfants. Et comme par hasard, c'est un quartier où les

travailleurs sont nombreux qui en fait les frais.

La section CFDT de Bretonneau et l'UL CFDT 18^e ont lancé une action de popularisation pour la réouverture du pavillon de chirurgie dans les délais les plus brefs.

● Gérard Simon est mort des suites de ses brûlures au service des grands brûlés au CHR de Lille. Gérard Simon, sourd-muet de 31 ans était au chômage depuis plusieurs mois. Il avait tenté de se suicider par le feu, le jeudi 14 avril.

Le plan énergétique de Carter

● AUSTÉRITÉ À L'INTÉRIEUR

● PLAN DE COMBAT À L'EXTÉRIEUR

Les USA prévoient de stocker des réserves stratégiques de pétrole brut pour leur assurer une garantie de consommation pour six mois, quand ces stocks sont d'un mois environ. C'est sur cette base que les États Unis veulent coordonner la politique occidentale à l'égard du Tiers Monde. D'autre part, les USA en réduisant leurs importations de pétrole à terme pèsent sur les cours. Ainsi l'Europe est intéressée par le plan US sur l'énergie qui servira en partie de base à la politique à l'égard du Tiers Monde telle qu'elle sera discutée à Londres au début du mois de mai. D'ailleurs, les États Unis en accompagnant leur plan d'arrêt de la production du plutonium, se serviront également de ce plan pour s'imposer sur le marché

nucléaire contre les tentatives allemandes et françaises de se tailler une place sur ce terrain grâce à la vente d'usines de retraitement et à la production de sur-régénérateurs.

LA RECHERCHE DU CONSENSUS EUROPÉEN

Il est d'une très grande importance pour l'économie française et européenne que les États Unis examinent les problèmes de leur propre consommation d'énergie. Le gouvernement a d'ailleurs été en contact avec Washington sur ce problème, a annoncé le porte-parole du gouvernement, qui a précisé que l'échange de lettres entre l'Élysée et la Maison Blanche ne serait pas rendu public.

Carter a tout au moins cherché le consensus des Européens sur son plan. Il a également affirmé que les livraisons d'uranium enrichi, dont ils détiennent, avec les Soviétiques, un quasi monopole de production, seraient accrues en direction de l'Europe. Une fois son plan adopté, il essaiera d'imposer le «consensus» s'il n'a pu l'obtenir avant.

CONSENSUS DES PARTIS DIFFICILE À OBTENIR

Aux États Unis mêmes, Carter a reçu les représentants du Congrès pour les convaincre, avant le discours qu'il devait prononcer hier soir, d'accepter son plan. Si un bon nombre de représentants démocrates

dont le président de la Chambre lui ont donné leur plein accord, les critiques n'ont pas manqué au sein même de son propre parti. La taxe sur l'essence a déclaré Udall, ancien candidat à la présidence, a peu de chance de passer au Congrès. Quant aux républicains, qui sont les plus vigoureux critiques, ils ont fait peu de cas des avances de Carter et ont demandé un droit de réponse à la télévision, pour démolir le plan présenté par Carter.

Bref, Carter ne semble pas avoir été en mesure de recueillir le consensus des partis pour son plan. Les votes du Congrès diront dans quelles proportions, après le discours, il parviendra à faire accepter son plan.

Projet de l'impérialisme français

UNE «FORCE ARMÉE COMMUNE»

Comme on pouvait le prévoir, Giscard, dans son discours pour l'ouverture de la conférence Franco-Africaine a justifié l'intervention au Zaïre et s'est à nouveau présenté comme un défenseur de la sécurité de l'Afrique «Comment votre indépendance pourrait-elle s'affermir dans le champ clos des influences extérieures?... Une seule voie est possible, je l'ai déjà dit, celle qui réserve l'Afrique aux Africains... Tout Etat Africain a droit à la sécurité». Jouant sur la crainte qu'inspire l'offensive du social-impérialisme en Afrique, il s'agit pour Giscard de faire accepter aux gouvernements africains l'intervention française et de les lier étroitement en se présentant comme le garant de leur sécurité. Dans les coulisses de la conférence, des ministres de Côte d'Ivoire et du Sénégal sont allés jusqu'à proposer une «force armée commune» dont le siège serait en Côte d'Ivoire : ce qui supposerait une intégration com-

plète des forces africaines de l'Ouest à un ensemble dominé par l'impérialisme français. Il est peu probable que, pour le moment, l'ensemble des gouvernements représentés, accepte un tel projet qui constituerait une atteinte à leur indépendance et à l'unité africaine. Senghor lui-même s'est défendu d'orienter la conférence sur ce terrain. «La politique et les problèmes idéologiques nous divisent. Nous nous concentrerons sur des problèmes économiques tels que l'inflation et la détérioration des termes de l'échange», a-t-il déclaré sur ce terrain, le bilan des promesses creuses de Giscard et des incohérences de la politique française le mettront en difficulté. Alors qu'il tente de diviser les pays africains en essayant de créer un bloc autour de la France, il ne pourra les empêcher d'être d'accord pour attaquer son «aide», et ses positions de compromis avec l'impérialisme US dans les négociations Nord-Sud.

Liban

UN PLAN POUR CONTRÔLER LA RÉSISTANCE

Le gouvernement de Sarkis, qui a tenté une reprise en main de l'armée libanaise, voudrait à présent renforcer son contrôle sur la Résistance Palestinienne.

Sarkis rappelle avec insistance que les accords du Caire de 69 placent la Résistance et toute activité à laquelle elle pourrait se livrer dans le pays sous la dépendance du pouvoir libanais. Sous prétexte de renforcer ces accords, Sarkis a soumis à la «Commission des quatre», constituée par des représentants des quatre États arabes chargés de garantir l'application des accords (Égypte, Syrie, Arabie Saoudite, Koweït) un plan, selon lequel tout déplacement des combattants de la Résistance devrait être soumis à l'approbation préalable du gouvernement libanais, de l'armée libanaise. Il serait également question de désarmer totalement les camps de réfugiés palestiniens, qui comptent aujourd'hui environ 100 000 habitants, d'y interdire tout exercice d'entraînement militaire. L'entraînement ne pourrait plus désormais se dérouler que dans une seule base, située dans un village près de Baalbeck, à l'Est du Liban. Dans l'élaboration de ce plan, qui n'a pas encore été réellement discuté, les pressions de la Syrie, dont les troupes constituent l'essentiel de la «force de paix» ont pesé lourdement. Au Sud-Liban, la Résistance Palestinienne a interrompu sa progression, en décrétant un cessez-le-feu unilatéral qui a été respecté.



Arrivée de Giscard à Dakar : Madame Giscard d'Estaing avait mis pour l'occasion son casque colonial !

Irlande

46^e jour de la grève de la faim des républicains

En raison de leur état de santé jugé très critique, deux Républicains ont dû cesser la grève de la faim. Les 16 autres continuent et entament ainsi leur 46^e jour de lutte pour mettre fin aux humiliations et sévices que leur font subir quotidiennement les géoliers de l'État «libre».

Dès le début de l'action, la répression a augmenté, ainsi se trouvaient-ils enfermés en isolement presque total dans des cellules situées dans les sous-sols de la prison de Port-Laoise, avant d'être transférés il y a quinze jours à l'hôpital du camp militaire de Curragh. Pendant des semaines de black out a été total sur l'état des détenus, les familles n'auront pu les visiter qu'une trentaine de jours après le début de la grève de la faim illimitée.

Face aux demandes de diverses personnalités, de syndicalistes, etc., de constituer une commis-

sion d'enquête indépendante sur la situation des détenus dans les prisons de la République, le ministre de la «justice» a toujours répondu négativement, déclarant que tout y était normal. Pourtant on se souvient du reportage de l'*Irish Times*, en février dernier, qui livrait les témoignages irréfutables de personnes arrêtées en vertu de l'État d'urgence, qui décriaient les brutalités et la torture subies durant leur garde à vue alors qu'il n'y avait aucune preuve contre eux et qu'ils furent relâchés sans inculpation !

Mais aujourd'hui le rapport de force commence à pencher beaucoup plus du côté des Républicains, comme en témoignent les meetings et la manifestation de Dublin samedi dernier qui regroupait plus de 10 000 personnes. Cette semaine, c'est la maison du ministre de la «justice», Mr Cooney, qui a été attaquée par les

parents des prisonniers Républicains. Le gouvernement a dû faire un communiqué sur le sort des détenus jugé comme «étant très critique», et les parents ont reçu l'autorisation de pouvoir se rendre à l'hôpital militaire du Curragh.

S.G.

GRANDE BRETAGNE

Les négociations pour le renouvellement du «contrat social» entre le gouvernement britannique et les confédérations syndicales se compliquent pour Callaghan : en effet, la branche écossaise des TUC (syndicats), a rejeté le programme économique du gouvernement travailliste.

Pas d'élargissement de la conférence

Les pays présents sont les mêmes que l'année dernière : les pays «francophones» sauf la Mauritanie, Madagascar, le Congo, la Guinée avec en plus, le Zaïre, le Rwanda, le Burundi, les Seychelles, la Guinée Bissau et le Cap Vert. Les chefs d'États représentés sont les mêmes. L'année dernière, Giscard avait lancé un appel à «ceux qui ne sont pas encore des nôtres».

Philippines

Un référendum sans signification

Le référendum du dimanche 17 avril, dans les 13 provinces du Sud-Est des Philippines pour déterminer leur statut a été boycotté par le Front de Libération National Moro. Il l'estimait «sans signification et contraire aux accords de Tripoli».

Prévu pour le 21 février, le référendum a été retardé au 17 avril et Marcos en a modifié le contenu, affirme le Front Moro. D'abord, il a voulu en faire un référendum sur l'autonomie de la région. Devant le refus du Front, qui affirme que les accords signés entre lui et Marcos prévoyaient la promulgation d'un décret portant l'autonomie avant le référendum, Marcos s'est vu contraint de publier un dé-

cret le 26 mars qui assurait l'autonomie de la province.

Le blocage se situe aujourd'hui au niveau de la mise en place du gouvernement provisoire.

Le gouvernement définitif verrait 15 sièges sur 29 revenir au Front Moro. Les autres seront occupés par les gouverneurs nommés par Marcos.

Mais cela ne correspond pas à l'idée d'autonomie du Front Moro qui lutte pour une autonomie politique et militaire complète et refuse le contrôle étroit de l'administration centrale que veut imposer ainsi Marcos. C'est pourquoi finalement le Front a boycotté le référendum dont les résultats n'ont de ce fait, plus de signification.

nouvelles d'Allemagne

• CHÔMAGE :

Longtemps considéré comme simple phénomène conjoncturel qu'une croissance plus importante ferait disparaître assez vite, le chômage est devenu institution permanente en RFA. Plus de 1,1 million d'Allemands et 107 000 étrangers étaient, en février 1977, inscrits sur les listes officielles du chômage. Gerhard Fels, membre du Conseil des Experts, estime même que le nombre réel des chômeurs s'élèverait à 1,5 million dont seulement 500 000 ne trouvent pas d'emploi pour des raisons conjoncturelles.

Si Schmidt avait encore promis, lors de sa déclaration gouvernementale de novembre 1976, que le «rétablissement du plein emploi» devait être une des tâches primordiales de son gouvernement, son ministre de l'Économie, Firdrichs déclare maintenant : «Une réduction spectaculaire du nombre des chômeurs n'est pas probable». Et Fels de déclarer : «Même si la relance est plus importante que ce que l'on peut aujourd'hui escompter, il faudra s'attendre, pour les années à venir, à un taux de chômage élevé».

Alors que l'argument classique du patronat et du gouvernement — les profits d'aujourd'hui sont les emplois de demain — est démenti depuis longtemps par le renforcement des investissements de restructuration et a perdu toute emprise sur les travailleurs, la bourgeoisie commence à considérer une réduction du temps de travail accompagnée d'une réduction de salaire comme le moindre mal dans la situation actuelle. En effet, réduire d'une heure le temps de travail hebdomadaire créerait 650 000 nouveaux emplois.

En préconisant la réduction du temps de travail sans compensation salariale comme «ultime moyen contre le chômage», le président de la confédération syndicale D.G.B., Vetter, pense surtout aux intérêts du capital : «Nous n'avons pas encore l'habitude de mettre en relation réductions de temps de travail et réductions de salaire. Jusqu'à maintenant, nous avons toujours réussi à obtenir le paiement de telles réductions. Aujourd'hui se pose la question de savoir si l'économie sera à même de le supporter». Si la fédération du patronat allemand BDA refuse strictement ne serait-ce qu'une réduction du temps de travail sans compensation salariale, quelques capitalistes de la Métallurgie voient «un certain progrès» dans la proposition de Vetter ; et les instituts de recherches économiques la qualifient de «remarquable» et «émanant des syndicats, unique en Europe».

Les travailleurs, eux, n'ont rien à gagner d'une réduction du temps de travail accompagné d'une de plus en plus nombreux aujourd'hui à revendiquer une réduction du temps de travail accompagnée d'une compensation intégrale de leur salaire.

• LA SOCIAL-DÉMOCRATIE EN DIFFICULTÉ :

Si l'on parle encore en RFA de l'affaire des écoutes, ce n'est pas tant parce qu'elle a démontré l'aisance avec laquelle l'État bourgeois viole ses propres lois (on s'en doutait), que parce qu'elle a sérieusement ébranlé le gouvernement social-libéral de Schmidt. Alors que, dans l'affaire du savant atomique Traube, il avait encore pu prendre ses distances à l'égard du ministre de l'Intérieur, Maihofer, (et faire semblant de le croire quand il prétendait que le cas Traube était le «seul du genre»), Schmidt se retrouve lui-même au centre du scandale à la suite des révélations sur les écoutes à la prison de Stammheim. Entre temps, le «Spiegel» a révélé neuf autres cas d'écoutes. Il est vrai que tous les partis bourgeois sont impliqués dans ces différents scandales. Cependant, c'est plutôt la social-démocratie qui en fait les frais, comme l'a montré la défaite totale du SPD aux élections municipales du Land de Hesse et de Francfort en particulier.

Si ces scandales ont contribué à affaiblir la social-démocratie au gouvernement et à la rendre de plus en plus incroyable, les électeurs de Hesse avaient certes encore d'autres raisons pour vouloir lui régler son compte : politique nucléaire, incapacité face au chômage, sans compter le quasi-scandale des retraites : le gouvernement fédéral, après avoir spectaculairement promis, pendant la campagne électorale, de relever les retraites, avait retiré cette promesse aussitôt la campagne terminée.

Cependant, la fin de la coalition social-libérale ne semble pas encore être arrivée : «Le plus grand atout de Schmidt, même si c'est le seul actuellement, est qu'il n'existe en ce moment pas d'alternative de remplacement ni pour lui, ni pour l'alliance social-libérale». («Der Spiegel»).

ASSAD EN URSS

Les entretiens Assad-Brejnev se sont achevés mardi au Kremlin. Selon l'agence Tass — qui commet parfois certaines «erreurs de transcription» — et en l'absence de tout communiqué commun, de nombreux points d'accord se sont faits jour, notamment sur les problèmes internationaux. Selon Tass, «les deux parties ont affirmé leur volonté de poursuivre leurs efforts afin d'approfondir le processus de la détente internationale, d'aboutir à un règlement complet de la

crise au Proche-Orient fondé sur le principe du refus de l'acquisition de territoires par la guerre, du droit de tous les États du Proche-Orient à l'existence indépendante et à la sécurité».

«A ce propos, l'Union Soviétique et la République Arabe Syrienne ont souligné la nécessité de libérer tous les territoires occupés en 1967, d'assurer les droits inaliénables du peuple arabe de Palestine, y compris son droit à l'auto-détermination, allant jusqu'à la création d'un État indépendant».

Au cours de ce voyage, Brejnev a encore une fois exposé son plan de règlement et a «invité» les États à la Conférence de Genève : «Il semble qu'on ait progressé ces derniers temps vers un règlement et vers la réunion de la Conférence de Genève... La paix ne peut pas être durable si elle porte atteinte aux intérêts vitaux d'un État ou d'un peuple au Proche-Orient... Cela se rapporte naturellement à tous les autres peuples de la région, y compris de l'État d'Israël. Tous ont le droit à l'indépendance, à la souveraineté nationale et à une existence non menacée», apportant ainsi un soutien plus ouvert que jamais à l'État d'Israël.

La conférence de Riyad qui a mis fin aux combats au Liban, a gelé les relations entre l'URSS et la Syrie. Contrairement aux vœux soviétiques, la Syrie s'est rapprochée de l'Égypte, du Soudan.

Depuis, l'Union Soviétique a essayé de reprendre du terrain dans les pays arabes, pour pouvoir participer au «règlement» et pour avoir la part des bénéfices de ce «règlement».

Les relations avec l'Égypte, malgré les continuelles attaques de l'URSS contre le régime égyptien, se sont améliorées : une importante délégation commerciale soviétique a visité l'Égypte et l'envoi des MIG a été débloqué.

En Syrie, malgré une période de gel, les relations ont continué à exister, mais ce qui est nouveau dans la politique soviétique, c'est la proposition d'un nouveau plan de règlement, acceptable par les sionistes et peu différent de celui proposé par

Carter. La proposition de ce nouveau plan montre les difficultés de l'URSS dans la région : les dirigeants réactionnaires arabes se sont tournés vers les USA car seuls ceux-ci pouvaient faire pression sur Israël.

Quel est ce nouveau plan soviétique qui recule sur plusieurs points du précédent et veut paraître «modéré» pour les régimes arabes et Israël à la fois ? Il propose la création d'une zone où stationneraient les forces de

l'ONU ; le retrait sioniste se ferait par étapes et non en une seule fois de la Cisjordanie. Finalement, le mini-État Palestinien dont l'URSS parlait après 73 a changé de forme et de dimension, au profit des sionistes.

C'est ce nouveau plan que les dirigeants soviétiques cherchent à faire approuver aux régimes arabes pour assurer leur présence dans la région en maintenant l'existence de l'État sioniste.



Les chars syriens : l'Union Soviétique a le monopole des fournitures d'armes, un important moyen de pression sur Assad.

Sahara

LES CONGRES POPULAIRES

«Des congrès populaires commencent à être organisés au Sahara», nous déclare Bechir, un responsable aux Affaires Extérieures du Front POLISARIO.

— Ces congrès se poursuivent dans toutes les provinces et toutes les communes. C'est un processus continu qui permet de discuter des décisions prises, de leur application. Les responsables sont critiqués et renouvelés à l'issue d'un vote qui a lieu à la fin du congrès. C'est le premier congrès populaire depuis le 3^e Congrès général, il y en aura un second avec le 4^e congrès.

— Quel est le contenu des discussions en cours ?

— Dans le congrès de la daïra (commune) dans laquelle je me trouvais, cer-

tains responsables désignés lors du troisième congrès ont été très critiqués. Mais il y a eu également des interventions sur tous les aspects. Cela ne peut donner encore une vue d'ensemble de ces congrès. En effet, ils ne se déroulent pas tous en même temps. Ils sont organisés une wilaya (province) après l'autre, et à l'intérieur de chaque wilaya, une daïra (commune) après l'autre. Les congrès dureront ainsi trois mois et la direction centrale du Front peut ainsi suivre de très près les débats, leur évolution en même temps qu'ils s'enrichissent des expériences des congrès tenus dans les autres daïras.

— Quelle est aujourd'hui la principale caractéristique de la situation au Sahara même ?

— Nous contrôlons de mieux

en mieux les mouvements des troupes ennemies. Et grâce à nos attaques elles n'ont pas mis les pieds dans des régions comme celle de Tifariti depuis un an. Aussi aujourd'hui, encourageons-nous les réfugiés à se rendre dans certaines zones à l'intérieur dans la mesure où nous pouvons assurer leur protection et aussi le Sahara est tellement vert cette année ! Il y a bien longtemps que notre végétation n'avait pas été aussi riche.

Du côté de l'ennemi les choses vont moins bien. Tout d'abord les désertions se multiplient dans l'armée mauritanienne et au début du mois d'avril, vingt soldats ont déserté avec trois voitures et du matériel à Zouerrat. Sept autres ont fui à l'aide de véhicules militaires à Aoucert. Une opération

de réorganisation est en cours dans l'armée mauritanienne ; elle est menée par les «conseillers» marocains. Le chef d'état-major a été changé !

Du côté des Marocains, qui ont subi les plus lourdes pertes humaines, une tentative a été faite pour que des soldats mauritaniens qui sont de bons fantassins, aillent se battre au Nord avec les Marocains. En échange, les Marocains enverraient plus de conseillers et renforceraient la couverture aérienne du côté mauritanien. Mais ce plan ne semble pas avoir pu encore se réaliser. Les contradictions sont nombreuses entre les deux armées et, par exemple, le 8 avril, à Argoub, les soldats marocains et mauritaniens se sont tirés les uns sur les autres pendant trois heures.

La justice au quotidien

les deux visages de la justice

PAR Serge LIVET

Stupeur chez les patrons et les cadres de direction, le lundi 19 septembre 1975 : l'un des leurs se retrouvait en prison comme le premier voyou venu. Ce jour-là en effet, Patrice de Charette, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Béthune écrouait M. Chapron, directeur de l'usine Huiles-Goudron et Dérivés, sous l'inculpation d'homicide involontaire pour sa responsabilité dans la mort d'un de ses ouvriers, Roland Guillaume. Ce fut un tollé général, jusqu'au ministre de la Justice qui désavoua le juge de Charette. Deux jours après, Chapron était remis en liberté.

Alors que l'emprisonnement de petits délinquants chaque jour, en préventive, ne déclenche pas la

protestation des patrons et de tous ceux qui faillirent s'étrangler d'indignation le 19 septembre 1975, l'inculpation et l'incarcération de Chapron, responsable d'un accident mortel, faisait l'effet d'un scandale. Ces réactions n'étaient rien moins qu'un aveu des plus clairs du caractère de classe de la justice. Que les juges emprisonnent autant qu'ils le veulent les délinquants « ordinaires », mais qu'ils ne touchent pas aux patrons, ce n'est pas leur rôle ! On sait ce qu'il advint, Chapron a été purement et simplement relâché par des juges plus respectueux de leur rôle. De A à Z, la justice est conçue pour épargner les patrons, condamner les travailleurs, et elle fonctionne effectivement ainsi tous les jours, c'est le « deux poids, deux mesures » bien connu.

« La justice est la même pour tous », « la loi s'applique à tous », imperturbablement les ministres, les juges répètent ces principes et s'indignent qu'ils soient mis en doute. Cependant, quelques juges, ceux du syndicat de la magistrature, tiennent aujourd'hui un autre discours et dénoncent de l'intérieur certains aspects de cette justice de classe que les ouvriers rejettent dans son ensemble. Justice de classe, concrètement cela signifie que la loi n'est pas la même pour tous.

L'ORDRE ET LA PROPRIÉTÉ

La loi elle-même est destinée avant tout à protéger la propriété et l'autorité de l'Etat. Déjà au niveau des principes une discrimination existe entre les possédants et ceux qui ne possèdent rien. Le droit du travail est récent et très incomplet et n'a pas la même rigueur contraignante que le droit de propriété. Au départ donc il y a ceux qui ont des droits : les propriétaires, ceux qui ont des devoirs, tous les autres, ce sont ceux-ci qui sont en position de commettre des délits.

La surveillance policière est organisée en fonction de ces principes : ordre et propriété. On ne surveille pas les patrons, mais les ouvriers, et donc ce sont les délits des seconds que l'on réprime, pas ceux des autres. Serait-ce que les patrons ne commettent pas de fautes ou très peu ?

Il est certain qu'on ne voit jamais un patron ou un fils de patron voler une mobylette ou une voiture, voler à l'étalage ou même tenter un hold-up, ils ont d'autres moyens de s'enrichir, sans enfreindre la loi. Or ce sont ces délits qui occupent la justice pour l'essentiel.

Par contre toute une série de méfaits : les accidents du travail, la pollution, les escroqueries financières sont soit ignorés par la loi, soit très faiblement condamnés. La loi bourgeoise est un curieux filet qui laisse s'échapper les gros poissons pour ne prendre que les petits. Un vol à l'étalage est un délit

facile à établir, une escroquerie, par contre, passe souvent par une suite d'opérations difficilement repérables, à la limite de la légalité. La législation facilite la tâche aux escrocs.

Néanmoins, malgré la bienveillance à leur égard de

la législation, les patrons commettent de très nombreux délits, enregistrés effectivement par la justice, mais qui ne sont pas pénalisés. Même délinquant, un bourgeois reste un bourgeois et il sait comment s'y prendre en

face de la justice pour échapper à ses rigueurs.

LES MOYENS D'ÉCHAPPER A LA LOI

Tout cet appareil judiciaire complexe et mystérieux, ce décorum et ces rites qui écrasent le justiciable ordi-



Occupation du Palais de Justice de Béthune par les cadres, la maîtrise et le patronat à la suite de l'incarcération de Chapron.

Aux yeux de la justice la vie d'un immigré vaut moins que celle d'un chien

Mercredi 13 avril, le tribunal correctionnel de Saint-Quentin (Aisne) condamne M. François Georges à un mois de prison ferme. Motif : il a battu et pendu un chien. La presse commente largement le verdict, peu commun, il est vrai.

20 mars, les Assises des Bouches du Rhône acquittent M. Denis Brocchiero. Celui-ci a tué d'un violent coup de matraque sur le crâne un Algérien à la sortie d'un bar, après un échange de mots.

9 mars, le tribunal de Périgueux condamne le gardien d'une propriété privée à six mois de prison avec sursis pour l'assassinat de sang-froid d'un jeune qui traversait par erreur la propriété.

16 novembre 1976, les Assises d'Alençon (Orne) acquittent M. Duchemin qui a blessé à vie Boumedienne Boufedja d'un coup de carabine après une dispute dans un café.

A l'énoncé de ces quelques verdicts prononcés au cours des six derniers mois, la stupeur puis l'indignation nous saisissent. Pour cette justice, la vie d'un travailleur immigré ou d'un jeune vaut moins que celle d'un chien, voilà qui caractérise bien la nature de cette justice, impitoyable quand il s'agit de défendre la propriété et l'ordre capitalistes, d'une scandaleuse clémence quand les victimes sont des travailleurs, des jeunes, des immigrés, et les assassins, des défenseurs de l'ordre bourgeois.

naire, devient l'allié du justiciable bourgeois. Il en connaît tous les mécanismes, le langage et le fonctionnement, du moins il a à son service des juristes, qui n'ont pour tâche que de l'aider à passer cet obstacle ou à le contourner. Il sait quelles procédures utiliser pour faire traîner l'affaire sur plusieurs années et s'en tirer par une peine légère.

L'attitude de la justice vis-à-vis d'un prévenu de position sociale élevée est plus mesurée que vis-à-vis

d'un délinquant ouvrier. Il est rare qu'un patron soit maintenu en prison préventive ; de par sa position sociale, la justice estime qu'il présente des garanties de représentation devant le tribunal. Les interrogatoires, les audiences sont menées avec le plus grand tact vis-à-vis des bourgeois délinquants, rien à voir avec la procédure expéditive, la dureté et le mépris habituels contre les délinquants ordinaires.

DEUX VITESSES

En principe, la loi est la même pour tous, la spécialisation de l'appareil judiciaire dément ce principe. Au nom de la complexité des affaires financières dans lesquelles ne peuvent être impliqués que des bourgeois, l'appareil judiciaire a créé une section financière du Parquet et ces affaires passent devant des chambres spécialisées, alors que les affaires de droit commun passent devant d'autres chambres plus expéditives.

Les affaires financières peuvent, au nom toujours de leur complexité, durer des années. Il y a donc déjà une justice à deux vitesses, plus ou moins rapide pour la délinquance de droit commun, lente pour la délinquance « en col blanc ». Lecanuet avait, alors qu'il était ministre de la Justice demandé la systématisation de cette justice à deux vitesses : rapide et sévère pour les uns, lente et indulgente pour les autres.

Issus de la bourgeoisie, intégrés par leurs conditions sociales, leurs ressources, leurs conditions de vie à la bourgeoisie, les juges sont spontanément indulgents vis-à-vis de ceux de leur classe qui comparaissent devant eux et sévères vis-à-vis des ouvriers. Fréquentant les mêmes cercles que les patrons qu'ils peuvent avoir à juger, leur attitude à leur égard est empreinte de bienveillance.

Ainsi les peines prononcées contre les représentants de la bourgeoisie sont-elles bien inférieures à celles allégrement distribuées aux délinquants ordi-

naires. Il est rare, pour une escroquerie qu'un patron soit condamné à de la prison ferme, bien souvent il n'a qu'une amende. Que représente pour un patron une amende de quelques centaines de milliers de francs pour infraction à la législation du travail, pollution ou escroquerie ? L'amende passe sur les frais généraux de son entreprise. Il en va différemment de l'ouvrier condamné à la même peine, plusieurs mois de son salaire seront nécessaires pour rembourser l'amende.

DEUX «TARIFS»

Le 27 octobre 1975, Dezzuto patron de l'entreprise Pantz de Villers Coterets (Aisne) tire avec son fusil de chasse sur le piquet de grève de son usine et blesse sérieusement un ouvrier. Dezzuto après une courte incarcération est remis en liberté, il sera condamné à six mois de prison avec sursis.

Pour un ouvrier émigré trouvé porteur d'un couteau à cran d'arrêt, couteau dans la poche, c'est la procédure expéditive des flagrants délits, tarif en vigueur actuellement trois mois ferme, rarement le sursis.

Le 16 avril 1975, René Cordier, directeur des transports Cordier à Ambérieu fonce avec sa voiture sur le piquet de grève, un ouvrier est blessé : 500 francs d'amende.

Quant aux escroqueries, aux fraudes fiscales, aux faillites frauduleuses, leur instruction dure des années, elles sont jugées en petit comité entre gens complaisants, se comprenant à demi mot, et il est rare que les peines incluent de la prison ferme. Un des exemples les plus significatifs est celui des frères Willot, habitués des tribunaux qui pour leurs multiples fraudes et irrégularités portant sur des sommes de plusieurs millions, n'ont jamais fait un seul jour de prison. Quel petit voleur à l'étalage pourrait en dire autant ?

RELEVÉ DES INFRACTIONS CONSTATÉES PAR L'INSPECTION DU TRAVAIL ET DES SANCTIONS INFLIGÉES (ANNEE 1972)

Source : Ministère du Travail, Direction générale du Travail et de l'Emploi, division « Etudes générales ».

Nombre d'infractions constatées (qu'elles aient fait l'objet d'une observation, d'une mise en demeure ou d'un procès-verbal)	448 562
Nombre de mises en demeure signifiées	13 935
Nombre d'infractions relevées par procès-verbal	16 414 (soit 3,65 % de 448 562)
Ordonnances de non-lieu	32
Jugements de relaxe	233
Nombre de condamnations	12 427 (soit 2,77 % de 448 562)
Nombre de condamnations à amendes :	
— au-dessus du taux minimum	74
— au taux minimum	5 253
— au-dessous du taux minimum	2 183
Nombre de cas où les peines complémentaires ont été prononcées	4 107
Nombre d'affaires portées en appel	562
Nombre d'affaires portées en cassation	50

Un tableau qui se passe de commentaires : 448 562 infractions révélées, 12 427 condamnations prononcées dont 4 107 au-dessous du taux minimum.

La Commune au jour le jour

Par Paul SACONNET

Vendredi 21 avril 1871



Le Journal Officiel publie l'un des grands décrets de la Commune : celui qui supprime le travail de nuit des ouvriers boulangers. Nous avons vu que dès sa première réunion le 31 mars, la Commission du Travail avait abordé le problème. Le 8 avril, l'association des ouvriers boulangers fait parvenir à la Commune la pétition dont nous donnons quelques extraits : «Au nom des principes républicains qui sont l'affranchissement des travailleurs. Les ouvriers boulangers désirant rentrer dans la vie commune d'où ils sont sortis par la fantaisie despotique du patronat, demandent à la Commune : seul gouvernement juste et qui a souci des besoins populaires : 1° un décret qui abolisse le travail de nuit et que les ouvriers commencent le travail à 5 heures du matin...» D'autre part, ils demandaient la suppression des «placeurs», sorte de négriers mis en place par la police impériale, qui s'étaient assurés l'exclusivité du marché du travail dans la corporation des boulangers.



Cette mesure, qui portait atteinte au pouvoir sacro-saint du patron, souleva l'émotion dans la presse anti-communarde, à Versailles, comme en province.

Zola qui fournit chaque jour de la copie au «Sémaphore de Marseille», exprime assez clairement l'opinion du bourgeois moyen, en termes d'une vulgarité bien caractéristique elle aussi de la bourgeoisie. Commentant donc ce décret, il écrit : «Un de ses membres, une tête saine égarée à Charenton, a vainement déclaré que le mieux était de laisser les ouvriers et les patrons s'entendre ensemble». Pour Zola donc, la Commune n'est qu'un ramassis d'aliénés ! Quant aux rapports traditionnels ouvriers-patrons, pourquoi s'en mêler ? Tout n'est-il pas pour le mieux ? N'est-il pas insensé de s'introduire par un décret dans une mécanique qui marche si bien d'elle-même ?

Autre commentaire particulièrement édifiant de Zola à propos du décret sur les pensions aux orphelins, enfants légitimes ou pas : «Cela est du plus haut comique, et l'on croirait que ces messieurs ont semé les bâtards dans leur jeunesse, à ce point qu'ils chargent la patrie de donner une mère à leur nombreuse famille».



Autres propos bourgeois et mensongers tout à la fois du même Zola pour le même journal : «La liberté individuelle et le respect dû aux propriétés» sont violés, le clergé est odieusement poursuivi, les perquisitions et les réquisitions sont employées comme mode de gouvernement, telle est la vérité dans toute sa misère et sa honte».

DANS NOTRE COURRIER

Sur la tentative africaine de l'URSS

"il faut poser les vrais problèmes"

Comme beaucoup de personnes proches des idées marxistes-léninistes défendues par le Quotidien du Peuple, un certain nombre d'articles traitant de la question des problèmes internationaux nous gênent énormément. Par exemple, l'article de G. Carrat paru dans le n° 419 ayant pour titre «La tentative africaine de l'URSS».

Où ce sont les Cubains renforçant les FAPLA qui ont empêché l'armée fasciste d'Afrique du Sud d'étendre la terreur coutumière au pays d'apartheid à l'Angola indépendante : cette défaite de l'armée nazie de Prétoria a d'ailleurs servi de détonateur aux masses noires de Soweto et d'ailleurs, l'invincibilité de l'armée sud-africaine a

été taillée en pièces comme celle de l'armée sioniste en 1973. Certes, les Cubains et surtout les Soviétiques ne sont sans doute pas philanthropes. Les peuples d'Afrique sont assez grands pour régler dans l'avenir ce problème. Car c'est bien un peuple indépendant, dirigé par son avant-garde, le MPLA, qui a fait appel aux soldats cubains. Bien sûr, le mot d'ordre «compter sur ses propres forces» en a pris un coup mais c'est méconnaître le MPLA qui s'est battu seul pendant des années contre les troupes portugaises de croire qu'il refuse ce mot d'ordre. Le QdP avait traité dernièrement en des termes corrects le Congrès du FRELIMO ; Samora Machel lui-même est contraint aujourd'hui

par la force des choses, de reconnaître en Podgorny, un ami «précieux». L'aide cubaine n'est d'ailleurs pas la première «entorse» au mot d'ordre cité plus haut. Que pense le QdP de l'aide des Brigades Internationales à l'Espagne républicaine en 1946 ? De l'aide de milliers de soldats chinois à la République Populaire de Corée, agressive par l'impérialisme US en 1950 ? La montée du fascisme en Europe avant la deuxième guerre mondiale, l'agression US et sud-coréenne en Corée et les menaces sur la Chine en 1950, et la menace grandissante de l'Afrique du Sud sur les pays progressistes africains (sans guillemets), sont-elles étrangères entre elles ? Allons-nous encore pleurer longtemps sur le sort

de Mobutu tyran du Zaïre, assassin de Lumumba et Mulelé, allons-nous laisser longtemps les guillemets à l'adjectif réactionnaires lorsqu'il désigne les régimes de Sadate, de Khaled d'Arabie Saoudite et de Nemeiry ; que l'on demande leur avis aux grévistes du Caire et au peuple soudanais.

Camarades, la critique du social-impérialisme ne doit pas se faire derrière un rideau de fumée, il faut poser les vrais problèmes et déterminer la contradiction principale à chaque phase de la lutte en Afrique et ailleurs.

Nous souhaitons avoir une réponse à cette lettre dans le Quotidien du Peuple pour permettre ainsi un débat sur ce problème.

Des lecteurs parisiens

La «gêne» dont il est fait état, ici, renvoie fondamentalement à cette question : comment apprécier la nature même de l'Union Soviétique ?

S'il est vrai, comme les faits depuis plus de 20 ans l'ont sans cesse confirmé, que s'est instauré en Union Soviétique un capitalisme d'Etat, s'il est vrai que, sur cette base, depuis près de dix ans, l'Union Soviétique est devenue une superpuissance impérialiste rivalisant avec les USA pour l'hégémonie mondiale, alors il est impossible d'entretenir un certain nombre d'ambiguïtés sur son rôle et sa politique en Afrique.

Peut-on d'abord s'accorder sur le fait que l'intervention cubaine en Angola n'a pu s'effectuer sans l'assentiment, l'aide et la protection de l'Union Soviétique ? Dès lors cette intervention, même si elle s'auréole du souvenir bien lointain des maquis cubains, est partie intégrante de la stratégie soviétique, est de nature impérialiste dans son fond. Les milliers de soldats cubains toujours stationnés en Angola constituent objectivement un instrument au service des visées impérialistes de Moscou en Afrique.

Dès lors, comment peut-on faire une quelconque analogie entre l'intervention soviético-cubaine en Angola et l'aide

des Brigades Internationales aux républicains espagnols en 1936 ou l'aide des volontaires chinois au peuple coréen contre l'agression US. Ce sont là deux phénomènes de nature opposée.

Le principe de compter sur ses propres forces pour faire la révolution dans son propre pays n'exclut pas la possibilité d'une aide extérieure. Il implique qu'on ne doit

compter que secondairement et dans des conditions déterminées sur l'aide de forces extérieures, c'est-à-dire des forces révolutionnaires extérieures au pays.

Pour déterminer les termes d'une contradiction principale, encore faut-il évaluer exactement la nature des forces diverses qui forment cette contradiction.

Nous poursuivrons demain notre réponse, plus particulièrement sur les luttes de libération nationale en Afrique, la nature des régimes africains, et leurs relations avec le social-impérialisme.

30 AVRIL
à partir de 17h
CARTOUCHERIE DE VINCENNES

FÊTE DE REBELLES

1^{er} MAI
CARTOUCHERIE DE VINCENNES

GILLES SERVAT
TRI YANN
AKENDENGUE
F. TUSQUES

et l'inter
Continental Free Dance
Music Orchestra / BAL

CINÉ NON-STOP
Avec notamment
Kashima Paradise
Le peuple et ses fusils
Cinéma d'un peuple au combat
Avoir 20 ans dans les Aurès.

STANDS D'OUVRIERS
EN LUTTE
FORUMS
Ecole de crise ou crise de l'école.
Rencontre nationale des comités
de lutte et d'action
Le Socialisme que nous voulons
Pour prendre contact
écrits 57 rue Ordener
Paris 75018

Meeting Anti-impérialiste

avec des représentants de

Thaïlande
Sahara Occidental
Palestine **Irlande**
Afars et Somalie
Côte d'Ivoire
Amérique Latine
Italie **Espagne**

Des stands de la jeunesse
de plus de 30 pays.

CHAPITEAU GÉANT
NAVETTE DE CARS
(métro/Cartoucherie)
SUVETTES

THÉÂTRE
Troupe de l'Aquarium
Troupe l'os
Troupe de la Goguette

De cette société-là, il nous faut dès maintenant en débattre. Quel rôle jouerons-nous ? Comment y parvenir ? Voilà les thèmes qui seront au centre des débats à la fête de Rebelles.

La fête de Rebelles n'aura rien à voir avec cette foire à l'anisette à laquelle certains nous ont habitués.

A la fête de Rebelles, la politique n'est pas l'affaire des spécialistes, mais celle des jeunes victimes de la répression, du chômage, de la sélection et de l'intox. Des dizaines de comités d'action et de lutte des lycées et C.E.T. seront présents au forum sur l'école capitaliste.

Des groupes de jeunes en lutte contre la répression à Massy, Grenoble, pour leur Maison de la Jeunesse à Valenciennes, au Creusot, dans le 17^e, contre l'avenir de chômage qui frappe des régions entières, en Lorraine, à Dunkerque, seront présents pour rendre compte de leurs expériences d'Unité de la Jeunesse scolarisée, populaire et ouvrière, se rencontrer et commencer à coordonner leurs efforts.

A la fête de Rebelles, la politique n'est pas coupée de notre vie : un théâtre, une chanson au service du peuple ? Nous en discuterons avec les chanteurs présents. Des loisirs différents est-ce possible dès maintenant ? Le rock'n Roll à toutes les sauces, pourquoi ? Le sport où l'argent n'est pas de règle ? Le point de vue d'équipes de jeunes et de sportifs. Autant de questions qui donneront lieu à des débats.

A la fête de Rebelles, les jeunes de plus de trente pays du monde se rencontreront, les peuples en lutte contre l'impérialisme prendront la parole !

Le Quotidien du Peuple, publication du PCRM
Adresse Postale BP 225 75 324 PARIS CEDEX 19
Crédit Lyonnais, Agence ZU 470, compte n°7719 J
Directeur de publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC-Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Le peuple impopulaire

COPYRIGHT LES ÉDITIONS DU SEUIL

ALAIN PRÉVOST

79^e épisode

Le sergent Schumacher posa son crayon et réfléchit : il cherchait quelque chose de plus gai à raconter à sa famille. S'il leur disait qu'il remplissait les fonctions d'adjudant de compagnie ? Il leva son crayon... et le reposa. Non ! Il faudrait expliquer que le capitaine, un lieutenant, les deux adjudants avaient été tués, et bien des hommes aussi. Sa mère s'inquiéterait.

Ah ! Il reprit le crayon :

« Le bétail et les chevaux errent dans la région. Nous avons emmené trois juments et leurs poulains, mon cher père, des juments bien meilleures que la nôtre ! Si seulement je pouvais vous les envoyer à la ferme !

« Je vous embrasse. J'espère que tout va bien. Vous avez sans doute beaucoup de travail.

« Votre Rudolf. »

Le sergent Schumacher remit ses bottes, rangea sa lettre et son crayon : il devait se décider à prévenir cet imbécile de lieutenant Schenkel... Quelle déveine qu'il ne se soit pas encore fait casser la tête, celui-là ! La compagnie marcherait bien mieux sans lui : personne ne l'aimait, un vieux de cinquante ans, rappelé à faire du service depuis six mois. Tout ce qu'il connaissait, c'était la guerre de 14. Oh ! la belle guerre que celle-là ! Plus héroïque, moins barbare ! Vieux con ! Enfin, il fallait lui dire que l'eau manquait. L'eau, toujours l'eau. En Pologne, il y avait trop d'eau, et pas assez en Lybie, et trop de neige en Russie, et pas assez d'eau dans le Vercors !

— Sergent Schumacher ! Sergent Schumacher !

Le caporal Windthorst courait dans les bois.

— Venez, sergent ! Voilà un des Français qui descend.

— Ach so, Heinrich ?

Schumacher s'avança jusqu'à la lisière des fourrés. Il le vit, en effet. Avec ses jumelles, il put même examiner le Français : blessé en plusieurs endroits, pas frais à voir. Schumacher se frotta les mains et prêta les jumelles à Windthorst :

— Je crois qu'ils ne nous emmerderont plus longtemps. S'ils sont tous aussi crevés...

— Moi, sergent, je crois qu'ils sont tous crevés, sauf celui-là. Il vient se rendre.

— C'est possible !

Bloquée par quelques Français depuis deux jours, la compagnie (ce qu'il en restait) attendait de pouvoir franchir le Pas et ramasser ses morts : le capitaine et dix hommes, tués par une avalanche de rochers et de grenades lancées par les maquisards. Pas question de prendre d'assaut la position des Français, toute la compagnie y serait passée ; les partisans n'avaient qu'à laisser tomber les grenades du haut de leur piton.

Donc, depuis deux jours, la compagnie attendait. Les munitions des mortiers étaient épuisées. Deux hommes envoyés pour tâter le terrain manquaient à l'appel. Impossible de traverser de nuit : un rocher surplombait le col à trente mètres. Par ces nuits claires et calmes, les Français voyaient et entendaient tout.

— Heinrich, prête-moi ton mauser !

— Vous allez le tirer, sergent ?

— Prête-moi ton mauser !

— Il faudrait peut-être prévenir le lieutenant Schenkel ?

— Laisse-le dormir. Il rêve de la guerre de 14.

Assez près pour entendre, quelques hommes éclatèrent de rire. Ils firent passer le mot à la lisière du bois : « le sergent allait tirer ». Tous les yeux se braquèrent sur Schumacher. Les têtes, dont les casques camouflés d'herbe ressemblaient à autant de pots de fleurs, sortaient ici et là des fourrés. Schumacher jouissait d'une réputation de bon tireur. Couché, il visa attentivement, pesant sur la détente avec lenteur. Le caporal Windthorst regardait la cible à la jumelle.

Le coup de feu claqua sèchement, puis glissa d'écho en écho dans la montagne.

— Alors ?

Les hommes regardaient maintenant Windthorst.

— C'est à l'épaule que vous l'avez eu, sergent.

— Tu es sûr ? Ah ! Il a dû bouger brusquement, grogna Schumacher, déçu.

— Que se passe-t-il ? Sergent Schumacher ! Que faites-vous ?

Le lieutenant Schenkel, réveillé par le coup de feu, arrivait en soufflant.

— Sur quoi tirez-vous ?

— Sur un Français, Herr Leutnant !

— J'avais commandé qu'on me réveille ! Vous aurez huit jours d'arrêts ! Où est-il ?

— Là-bas ! Il est blessé !

(à suivre)

JACQUES PRÉVERT LE VRAI, LE SUBVERSIF

Quel est notre combat à nous les enseignants ? N'est-ce pas avant tout de diffuser auprès des jeunes un savoir qui ne soit pas manipulé, tronqué, franchement falsifié par la classe dominante ?

« La vérité est révolutionnaire ». Et c'est pour cela que tous nos efforts doivent se concentrer pour la faire sortir de la poussière ou de l'ombre, cette vérité.

C'est que nous avons essayé de faire à propos de Prévert.

Une fois mort, il a été liquidé une seconde fois par la bourgeoisie. Aucune présentation sérieuse de son action, de son œuvre, à la radio ou à la télé mais un choix systématique de ses œuvres les plus anodines ; et ces œuvrettes-là toutes engluées de mièvrerie supplémentaire parce qu'on les faisait réciter par des enfants.

Prévert est apparu comme une sorte de Saint François d'Assise de notre époque. Un peu farfêlu comme tous les poètes. Un doux rêveur incapable de faire du mal à une mouche.

Et « le temps des noyaux », et « Familiale », où il dénonce avec son humour au vitriol une guerre qui ne profite qu'aux nantis, mais que les nouvelles générations refusent de toute leur énergie ? Et « le paysage changeur », et « l'effort humain », et « le temps perdu », tous ces poèmes qui rejettent la vision idyllique du travail et dessinent en traits féroces et pleins de tendresse à la fois

la dure condition des travailleurs du monde entier « humiliés, affamés, matraqués. » ?

Le droit au soleil, aux arbres, au rire, à la vie, à un amour qui prend le temps de se vivre, tout cela nous le trouvons à pleines images dans l'œuvre de Prévert, avec, souligné, et bien souligné que tous ces droits-là les prolétaires ne les auront qu'avec le soleil rouge de la révolution.

Certes, c'est souvent le pessimisme qui l'emporte chez Prévert, et ses visions de misère et de sang bouchent un horizon d'espoir. Il ne dit rien non plus sur les moyens de détruire une société qu'il démasque. Il y a dans son œuvre, d'un côté le malheur, la faim, le massacre et de l'autre, dessiné avec des craies de couleur, le visage du bonheur. La réalité capitaliste sinistre, odieuse. Et toute une potentialité de vie, d'épanouissement. Mais la résistance, mais le combat pour passer de l'un à l'autre n'apparaît pas chez le poète. Et c'est normal car l'essentiel de sa vie, il l'a vécu en isolé, sans un partage quotidien — avec les opprimés — de la colère, de l'espoir et de la mobilisation de toutes les forces pour jeter à bas toutes les vieilles idoles sanguinaires du Capital.

C'est pour faire connaître le vrai Prévert, le subversif, que nous, au « Peuple prend la parole », nous avons rapidement enregistré une trentaine de poèmes de Prévert. Et nous vous les proposons, sous la forme d'une cassette de soixante minutes.

● Poèmes enregistrés sur cassette par
Le peuple prend la parole



Entendre « Familiale » ou « Barbara », le réécouter dès des jeunes à qui l'on propose pour seul hommage à un grand poète populaire, ses productions les plus inoffensives...

Faire connaître ces textes à

Pour vous procurer cette cassette, envoyez 12 F à l'adresse suivante :
« Le peuple prend la parole » - B.P. 52
75621 Paris Cédex 11
CCP Paris 17 86 251 H

Programme télé JEUDI 21 AVRIL

TF 1

12 h 15 - Réponse à tout
12 h 30 - Midi première
13 h 00 - TF 1 Actualités
13 h 35 - Objectif santé
14 h 00 - Les 24 jeudis
18 h 00 - À la bonne heure
18 h 35 - Les patapluches
18 h 40 - L'île aux enfants
19 h 00 - Les lettres volées
19 h 15 - Petrus, Pétro, Pétrole
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Eh bien... raconte !
20 h 00 - TF 1 Actualités
20 h 30 - La ligne de démarcation (3)
21 h 35 - Georges Marchais face aux chefs d'entreprise
22 h 20 - Gabriel Bacquier, baryton d'opéra
23 h 05 - TF 1 Actualités
23 h 20 - Fin des émissions

A 2

13 h 35 - La télévision régionale

13 h 50 - Ton amour et ma jeunesse
14 h 05 - Aujourd'hui madame
15 h 00 - Don Juan
16 h 25 - Aujourd'hui magazine
18 h 45 - Flash information
18 h 55 - Des chiffres et des lettres
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Émission réservée aux formations politiques
20 h 00 - Le journal
20 h 35 - Prends l'oseille et tire-toi
22 h 00 - Magazine 100 000 images
23 h 00 - Les nouvelles
23 h 15 - Fin des émissions

FR 3

18 h 45 - Enfants d'ailleurs
19 h 05 - Terroir 22
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - FR 3 Actualités
20 h 00 - Les jeux de 20 heures
20 h 30 - Macadam
22 h 10 - Un journal, un événement
22 h 40 - Fin des émissions

Giscard à la conférence franco-africaine de Dakar

une "coopération sans impérialisme" ?

J.P. CHAMPAGNY

La conférence franco-africaine qui commence aujourd'hui, à Dakar, prend cette année un relief particulier : elle se situe au lendemain de l'opération spectaculaire, menée par Giscard d'Estaing, d'aide au régime de Mobutu menacé par des forces venues d'Angola.

Elle met en pleine actualité la question de la politique de l'impérialisme français en Afrique.

Giscard s'était présenté, l'année dernière, comme porte-parole de l'Europe proposant à l'Afrique une «coopération sans impérialisme». Voulant se démarquer des super-puissances, il donnait la perspective de rapports solidaires entre l'Europe qui a besoin de matières premières, et l'Afrique qui pourrait s'industrialiser grâce à l'Europe : «Nous affirmons que l'Afrique doit être laissée aux Africains et que la seule compétition qui soit conforme à ses intérêts est celle qui a pour objet exclusif le développement économique, social et culturel de l'Afrique».

Aujourd'hui, Giscard espère se présenter à Dakar, auréolé de son «coup» du Zaïre. Mais il n'est même pas sûr de faire l'unanimité. Et de toute façon l'incertitude même sur les résultats de l'opération, sa fragilité politique posent avec d'autant plus d'acuité les questions d'ensemble. Dans quelle mesure, l'impérialisme français est-il capable de préserver ou de redéfinir sa sphère d'influence, dans une Afrique qui est partie prenante du mouvement des pays du Tiers Monde et qui essaie de se dégager, à des degrés divers, du néo-colonialisme, du pillage et de la domination impérialistes ? Dans quelle mesure, l'impérialisme français a-t-il les moyens de mener son propre jeu en Afrique, alors que, depuis l'Angola, s'y développe une offensive soviétique de grande ampleur et que s'y exacerbe la rivalité entre les deux super-puissances ?

Au-delà des déclarations générales et rassurantes qui pourront émaner de cette conférence, ce sont là les vraies questions.

UN AN APRES : DES PROMESSES...

A la dernière conférence franco-africaine, Giscard déclarait : «Il y a un an, nous nous trouvions au milieu de la tourmente économique mondiale, dont les principales manifestations, la crise économique et l'instabilité monétaire ont éprouvé chacun de nos pays ; nous pouvons aujourd'hui raisonnablement espérer entrer dans une période plus calme». Face aux revendications du Tiers Monde, Giscard prêche la conciliation et le compromis entre pays impérialistes et pays du Tiers Monde.

Or les pays africains, reprenant la position de l'ensemble du Tiers Monde, demandaient au gouvernement français de soutenir leurs positions :

- constitution d'un fonds de garantie de leurs ressources permettant que le prix de vente des matières premières ne baisse pas par rapport à celui des produits finis ;
- suppression globale des dettes du Tiers Monde.

Mais Giscard a fait la sourde oreille. Il préconisait

«une approche pragmatique, produit par produit». Cette prétention à tronçonner la négociation, alors que l'unité du Tiers Monde se constitue sur la base de revendications globales, vise à isoler chaque pays face à l'impérialisme et diviser en fonction du produit qui est pour chacun la principale source de revenu, selon le cas (cuivre, cacao, arachide). Fourcade développera la même position, au même moment à la CNUCED. Même s'il adopte, sur certains points, des positions démarquées de celles de l'impérialisme US, l'impérialisme français s'oppose aux revendications des pays du Tiers Monde. Avec Kissinger, Fourcade, par exemple, souligne la nécessité de «garantir» les biens des trusts nationaux.

De même, à la fin de l'année 1976, la France s'est alignée sur l'Allemagne Fédérale et les États Unis, contre les pays de l'OPEP. Elle a, en définitive, rallié, dans la conférence Nord-Sud, les positions intransigeantes des pays impérialistes qui ont provoqué le blocage des négociations. De plus, des tensions sont apparues entre la C.E.E. et

les pays signataires de la Convention de Lomé. Sur tous ces points, on a assisté à un durcissement des impérialismes européens qui se sont rapprochés à cet égard des USA.

... A LA RÉALITÉ

Que reste-t-il donc de cette «coopération sans impérialisme» dont parle Giscard, puisque, malgré ses déclarations, il ne reconnaît pas aux pays africains le droit de défendre globalement le prix des produits qu'ils vendent et dont dépend leur économie ? Il met en avant la constitution de «fonds de développement» : Fonds de Solidarité Franco-Africain, Fonds pour le Développement Agricole en collaboration avec les États Unis. Il ne s'agit pas d'une remise en cause des rapports entre le Tiers Monde et les pays impérialistes, mais d'une aide qui devrait s'adresser prioritairement aux pays «défavorisés» ou «enclavés» (ce qui vise à opposer pays «riches» et pays «pauvres»). D'une manière ou d'une autre, ce type d'aide octroyée, même si elle permet de réaliser certains projets ou de surmonter des difficultés, est toujours conditionnée et tend à maintenir la dépendance des pays du Tiers Monde.

Même de ce point de vue, l'impérialisme français n'a plus les moyens de cette politique de «générosité». Le budget 1977 de la «coopération» n'a progressé que de 5%, ce qui correspond, compte-tenu de l'inflation, à une baisse. Ainsi, d'après les déclarations du ministre Galley, des projets devront être «étalés», c'est-à-dire retardés. En ce qui concerne les coopérants, la France demandera aux pays africains de prendre en charge une partie de leur coût. Quant aux grands projets en cours : port de Douala, rénovation du chemin de fer Congo-Océan, barrage de Selingué au Mali, centrale électrique de Nouadhibou en Mauritanie, la France n'y participe que pour 1/10^e (sur 471 millions de dollars) côte à côte avec les États Unis, le Canada, l'Allemagne. Et surtout, les pays arabes

et contribuent, à eux seuls, pour 165 millions de dollars en tout. Ainsi, l'impérialisme français renonce, malgré ses promesses, à soutenir les revendications du Tiers Monde et il propose aux pays africains une aide impérialiste dont, de plus, le poids spécifique est en diminution.

L'ALLIANCE PARIS-PRÉTORIA CONTRE LES PAYS D'AFRIQUE

Au plan politique, la position de l'impérialisme français vis-à-vis du régime raciste de Prétoria, d'une part, et d'autre part, sa volonté de maintenir, à Mayotte, et sous une forme plus ou moins voilée, à Djibouti, une présence coloniale, constituent de plus en plus un obstacle, pour apparaître comme un champion de l'indépendance des pays africains et de l'«Afrique aux Africains».

L'impérialisme français continue d'apporter son soutien aux régimes racistes d'Afrique Australe, pour préserver ses intérêts, très importants (investissements, ventes d'armes). Et d'autre part, parce qu'il compte, en fait sur la puissance sud-africaine pour s'opposer aux mouvements de libération nationale dans la région, et, à présent, pour contre-carrer la pénétration soviétique.

Les instances du Tiers Monde et de l'Afrique n'ont cessé de condamner la France pour sa collaboration avec Prétoria et son refus de lui appliquer des sanctions économiques. Même les régimes les plus liés à l'impérialisme français, comme celui d'Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire), ont dû renoncer au «dialogue» avec Prétoria et s'associer à cette condamnation.

C'est pourquoi, depuis son discours au Zaïre en 1975, Giscard ne cesse de renouveler l'assurance qu'au moins il ne soutiendrait pas les préparatifs de guerre et de répression de Prétoria. Le serment qu'il fit à la conférence franco-africaine de 1976 fut malencontreusement suivi, quelques jours après, de l'annonce que la



L'aide française aux pays africains : le pillage impérialiste se poursuit.

France livrait deux centrales nucléaires à l'Afrique du Sud ! Giscard, lors de son dernier voyage au Mali est revenu à la charge : «Je confirme que toutes les dispositions ont été prises non seulement pour interdire toute nouvelle commande de matériel terrestre ou aérien à destination de l'Afrique du Sud, mais également pour assurer qu'aucun livraisons ne puisse avoir lieu...» On peut apprécier la valeur de cet engagement quand on sait que ces livraisons peuvent se faire par des filiales étrangères et que les industries françaises ont délivré au régime sud-africain des licences pour fabriquer toute une série d'armements sophistiqués. De plus l'embargo ne concerne pas le matériel naval : l'Afrique du Sud a commandé des sous-marins et des vedettes lance-missiles, ce qui menace directement les peuples africains.

LE COLONIALISME FRANÇAIS

Ainsi, la France apparaît aux peuples d'Afrique comme directement liée à la domination de type colonial en Afrique du Sud. D'autant plus qu'elle emploie tous les moyens pour conserver, elle-même, en Afrique, les derniers morceaux de son ancien empire colonial.

LA «PROTECTION» FRANÇAISE

A partir de l'intervention soviétique en Angola, l'impérialisme français va essayer de valoriser les positions notamment militaires qu'il détient encore en Afri-

que pour se poser en «protecteur» de l'intégrité territoriale et de la stabilité des régimes africains face aux menaces d'agression et de subversion du social-impérialisme.

Sans doute y a-t-il davantage de concertation entre les USA et la France pour riposter à la pénétration soviétique en Afrique. Mais les USA ne peuvent ni ne veulent intervenir directement. La France joue donc, en cette affaire, pour une très large part, son jeu propre : étant donné l'importance vitale de ses intérêts en Afrique et les atouts dont elle y dispose encore.

Dès octobre de l'année dernière, les manœuvres commencent : six Jaguar de l'armée de l'air française participent à des manœuvres avec l'armée ivoirienne. En décembre, l'armée de l'air fait un essai à vide : des Transall manœuvrent entre Paris, Dakar, Abidjan et Lomé. En février, le Bénin dénonce la responsabilité de l'impérialisme français dans l'agression commise contre lui avec la participation de mercenaires français.

C'est dans ce cadre d'ensemble que s'inscrit l'intervention française au Zaïre.

Ainsi, au plan économique, politique et militaire, «la coopération sans impérialisme» prônée par Giscard, se heurte à toute une série de limites et de contradictions et, constamment remise en cause, n'arrive pas à constituer, pour l'impérialisme français, une politique africaine, quelque peu crédible et fiable à moyen terme.

QUELQUES POINTS DE REPÈRE

La conférence franco-africaine est une structure de «dialogue» assez lâche, entre la France et un certain nombre de pays africains (représentés par leurs chefs d'État ou des ministres). Après la disparition de la «Communauté» et la faillite de l'OCAM (Organisation des États francophones liée à l'impérialisme français), il s'agissait de trouver une forme d'organisation assez souple où les pays africains puissent se considérer comme partenaires d'une coopération et non comme néo-colonies.

● La première session en novembre 1973 ne réunissait que les pays «francophones».

● Au cours de la deuxième session en 1975, à Bangui, sont apparus les thèmes du «nouvel ordre économique international». Senghor a proposé d'inviter dorénavant tous les pays africains sans exclusive, qui le désiraient.

● A la session de 1976, étaient présents les francophones (sauf Madagascar, la Mauritanie et le Congo). Y participaient également les Seychelles, l'île Maurice et la Guinée-Bissau. Giscard espérait une ouverture plus large, parlant des autres pays africains comme de «ceux qui ne sont pas encore des nôtres».